



Huard face à Huard

Page C1



Ricardo aux fourneaux

Page B1

Ricardo Larrivé

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | MONTRÉAL | JEUDI 5 OCTOBRE 2000 | 116^e ANNÉE > NO 342 > 86 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70C

CÉGEPS

Taux de réussite alarmants

MARC THIBODEAU

UN ÉLÈVE qui entreprend des études en sciences de la nature dans un cégep doit normalement y terminer sa formation deux ans plus tard. Seulement sept des 48 établissements que compte le réseau public peuvent cependant affirmer qu'au moins un élève sur deux respectera cette norme théorique.

Pour le programme de sciences humaines, aussi d'une durée normale de deux ans, un seul cégep peut en dire autant. En techniques administratives, aucun établissement ne compte plus de 30 % d'élèves qui terminent leur formation dans le délai prévu de trois ans.

C'est ce qui ressort d'un document du ministère de l'Éducation portant sur le cheminement scolaire dans le réseau collégial, que *La Presse* a obtenu.

Le document présente, par cégep, pour la période de 1989 à 1995, le nombre de diplômés en considérant la période normale d'études pour les programmes de sciences de la nature, de sciences humaines, ainsi que les techniques administratives. D'importants écarts apparaissent entre les établissements. De 1989 à 1995, le taux moyen obtenu au cégep du Vieux-Montréal était de 14,3 %, alors qu'il était de 58,4 % à Matane (voir tableau). De même, le cégep de Lanaudière, à L'Assomption, affichait un taux de réussite correspondant de 50,9 % en sciences humaines, comparativement à 8,7 % au cégep Saint-Laurent.

Globalement, le nombre de diplômés inscrits en sciences de la nature, en sciences humaines, ainsi qu'en techniques administratives, en considérant la durée normale des études, est de 38,4 %, 26,4 % et 18,8 % dans le réseau public pour la période de 1989 à 1995.

Nombre de cégeps situés en région présentent un taux de réussite sensiblement supérieur à la moyenne provinciale. Le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, estime que ce phénomène pourrait découler du fait que les communautés locales « sont tissées plus serrées » et offrent un meilleur encadrement aux élèves.

Le profil des élèves affecte évidemment grandement les résultats observés, puisque la réussite scolaire au secondaire et le sexe ont une grande incidence sur la performance au collégial. Aussi, un

Voir CÉGEPS en A2

CASTRO TIENT PROMESSE



Photo PC

Le président cubain Fidel Castro a eu une rencontre privée avec Margaret Sinclair, l'ex-épouse de Pierre Elliott Trudeau, lors des funérailles de ce dernier, mardi, et il lui a fait cadeau de photographies. Certains des clichés datent de 1976 et ont été pris lorsque M. Trudeau, alors premier ministre du Canada, s'était rendu à Cuba avec sa femme et ses enfants. Sur un cliché (notre photo) on peut voir Margaret et Pierre Trudeau en compagnie du *lider maximo*, cigare au bec. D'autres montrent le petit dernier de la famille, Michel. Celui-ci est mort dans une avalanche il y a près de deux ans en Colombie-Britannique. Mardi, avant les funérailles, M. Castro et Mme Sinclair ont discuté pendant plus d'une heure dans un hôtel du centre-ville. Lundi, Fidel Castro avait publié un communiqué dans lequel il affirmait avoir promis à la famille Trudeau de lui expédier les photos. Il disait se souvenir de la visite de la famille à Cuba, en 1976, et d'avoir pris Michel dans ses bras. Lors des funérailles, le président cubain faisait partie des porteurs honoraires de la dépouille de l'ex-premier ministre mort jeudi dernier, et, dans la basilique Notre-Dame, il occupait le banc situé juste derrière celui de la famille Trudeau. Autres textes en page A5.

LOI ANTIDÉFICIT

Trois hôpitaux dans la mire de Québec

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Trois hôpitaux de Montréal goûteront sous peu à la médecine de la loi antidéficit : après des mois d'examen des budgets des hôpitaux de la province, le ministère de la Santé veut forcer certains établissements à rendre des comptes sur des « anomalies » budgétaires qui les conduisent toujours à un déficit.

C'est qu'au cours de l'étude des budgets des hôpitaux conduite ces derniers mois par le sous-ministre François Turenne, le ministère de la Santé a établi que quatre établissements, le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), l'Hôpital général juif, le Centre universitaire de santé McGill ainsi que le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ),

Voir HÔPITAUX en A2

Pas d'accord à Paris

Sept autres Palestiniens tués hier dans les territoires et en Israël

JOONEED KHAN

ISRAËL va retirer ses troupes aux lignes qu'elles occupaient il y a huit jours dans les Territoires palestiniens. Les Palestiniens de leur côté tiendront les manifestants à l'écart de trois postes israéliens à Ramallah, Naplouse et Netzarim. Mais il n'est pas question d'enquête sur le carnage réclamé par les Palestiniens.

C'est tout ce qui a transpiré hier soir, de sources américaine et israélienne, au terme d'une journée de houleuses discussions, à Paris, entre Madeleine Albright, Ehud Barak et Yasser Arafat.

Les pourparlers, marqués par une menace de retrait du président palestinien qui a amené le secrétaire d'État à ordonner que l'on ferme les portes de l'ambassade américaine, ont pris fin avec un déplacement à l'Élysée et une séance photo du trio avec Jacques Chirac et le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

Mais il n'y a pas eu de déclaration officielle. Côté palestinien,



Photo REUTERS

Retour de l'Intifada : jeune David palestinien, photographié hier à Bethléem, en Cisjordanie, visant avec sa fronde une cible de l'occupant israélien. Sept jours de soulèvement et de répression ont fait, selon le dernier bilan hier soir, 72 morts, dont trois juifs israéliens seulement, et plus de 1500 blessés, palestiniens dans l'écrasante majorité.

Leïla Shahid, la déléguée générale en France, a seulement indiqué que négociateurs israéliens, palestiniens et américains mettaient la dernière main à un texte sur un « comité technique » sur les questions de sécurité, qui doit être présidé par le directeur de la CIA, George Tenet, qui participe aux discussions.

Le président français a estimé cependant que les discussions-marathons avaient permis « un pas considérable » vers « le retour au calme » au Proche-Orient. Mais de source américaine, on se refusait à confirmer tout accord, et on soulignait que les discussions se poursuivaient.

Au même moment, on apprenait de source hospitalière à Hébron que l'armée israélienne avait tué un autre jeune Palestinien. La mort d'Arafat Al-Atrach, 19 ans, portait à sept Palestiniens tués hier — dont un Arabe d'Israël —, et à 72, dont trois Israéliens, le total de tués en

Voir PAS D'ACCORD en A2

Un gros lot apeurant

Heureux d'avoir gagné le gros lot de 15 millions à la loterie Super 7 de vendredi dernier, Serge Chouinard a confié hier que sa nouvelle situation l'inquiétait. En fait, il a peur. « J'ai peur qu'on s'en prenne à ma famille et c'est ça qui est dur », a déclaré le nouveau millionnaire, qui réside à Saint-Constant, sur la Rive-Sud. Sa frayeur est telle qu'il a d'ailleurs décidé de ne pas retourner... chez lui avant quelque temps. « On s'en va en vacances quelque part et je ne sais pas quand on va revenir. »

Voir nos informations en page E1

Vidéotron accuse Bell de mentir

Son modem-câble est plus rapide que Sympatico, prétend-elle

MAURICE JANNARD

LA MÈMÉ russe Mamouchka a frappé fort. À tel point que Vidéotron, qui est visé par la publicité de Bell Canada pour l'Internet à haute vitesse, entend une vaste campagne pour contre-attaquer.

Une conférence de presse a également été convoquée pour dévoiler les résultats d'une étude indépendante faite par la firme de services informatiques Cognicase.

Le consultant informatique a comparé le service d'accès haute vitesse par modem-câble de Vidéotron avec l'édition haute vitesse du service Sympatico de Bell Canada.

L'étude montrerait que pour une

session de navigation identique, le modem-câble a nécessité quatre fois moins de temps que le service de Bell Canada.

Concernant l'activité de téléchargement, le transfert de fichiers est trois fois plus rapide avec le câble que le téléphone, selon Cognicase.

Les essais ont été effectués à Montréal (Rive-Sud et Laval également) et à Québec, à plusieurs reprises et à différentes heures de la journée.

Les tests ont été effectués entre le 19 septembre et le 1^{er} octobre.

La publicité de Bell Canada durant les Olympiques a fait mal à son concurrent. Le message affirme que le modem-câble ralentit quand

la fréquentation sur Internet est plus élevée. On laisse entendre que les voisins peuvent avoir accès à vos données d'ordinateur.

« C'est vrai que la vitesse diminue quand beaucoup de gens visitent l'Internet, mais même ralenti, le câble demeure deux fois plus vite que le service à haute vitesse de Bell », a affirmé devant les médias Jean-Paul Galarneau, directeur des communications de Vidéotron.

Quant à la question de la sécurité des dossiers, le problème est identique pour tous les usagers, peu importe le réseau utilisé, câble

Voir VIDÉOTRON en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	cahier C	Le monde	A14, A16, A17, A20
- horaire spectacles	C5, C6	Loteries	A2, A7
- horaire télévision	C4	Mots croisés	E8, S14
- télévision	C4	Mot mystère	E8
Bandes dessinées	E8	Petites annonces	
Bridge	D20	- immobilier	D17, D18
Décès	E6, E7	- marchandises	D18
Économie	cahier D	- emplois	D18, D19
Éditorial	A18	- automobile	D19, D20
Étes-vous observateur	D17	- affaires	D2
Feuilleton	E8	Politique	A10 à A13
Forum	A19	Quoi faire	E4
Horoscope	D18		

MÉTÉO Voir S20
Ciel variable
Max. 12, min. 8

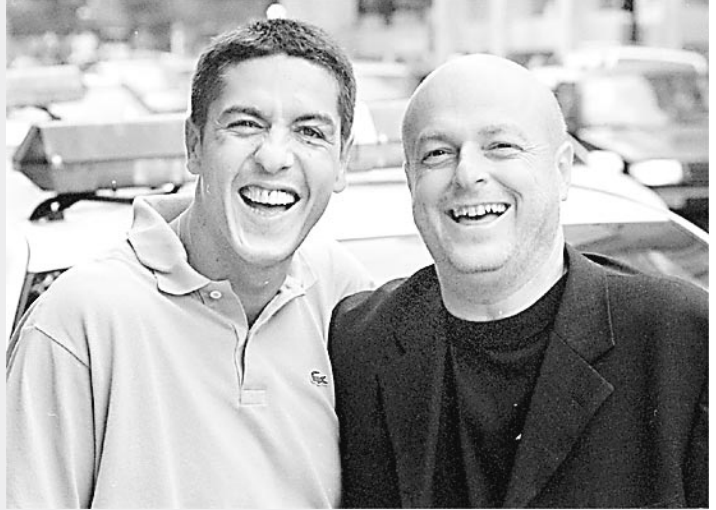


6 21924 98765 1

DEMAIN DANS LA PRESSE

Marseille, USA

Avec plus de dix millions d'entrées à ce jour, *Taxi 2* se classe déjà parmi les plus grands succès populaires de l'histoire du cinéma français, grâce entre autres à une distribution en salles plus importante que celle de *La Menace fantôme*. Notre collaborateur Marc-André Lussier a rencontré Gérard Krawczyk et Samy Naceri, respectivement réalisateur et vedette de ce film produit par Luc Besson, qui insistent pour dire que *Taxi 2* ne fait pas que reprendre à la sauce marseillaise la «recette» américaine.



À lire demain dans le cahier CINÉMA, ARTS et SPECTACLES.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
lapresse.infinet.net

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **0-2-2** > À quatre chiffres : **9-8-5-1** | **LOTO 6/49** > **07-14-19-40-43-49** Compl. : **13** > Extra : **193754**

SUITES DE LA UNE

CÉGEPS

Suite de la page A1

établissement pouvant procéder à une sélection sévère de ses élèves obtiendra normalement des résultats sensiblement plus élevés. Ce facteur explique en partie pourquoi les collèges privés subventionnés enregistrent généralement des résultats largement supérieurs aux cégeps. Pour les sciences de la nature, les sciences humaines et les techniques administratives, les taux de réussite relevés deux ans après l'inscription sont de 55,1 %, 40,6 % et 20,7 % dans ces établissements. À titre indicatif, le taux atteint 73,6 % en sciences de la nature au collège Marianapolis.

Les taux de réussite indiqués par le ministère peuvent aussi être affectés par le fait que nombre d'élèves choisissent de changer d'orientation en cours de route. Une personne qui débute en sciences humaines, mais termine en sciences de la nature affecte à la baisse le taux calculé par le ministère.

Aussi, un certain nombre d'élèves quittent l'établissement où ils ont amorcé leurs études avant la fin du programme. Dans le cas du collège Héritage, en Outaouais, qui présente l'un des taux de réussite les plus faibles en sciences de la nature, il est de notoriété publique, selon M. Boucher, que nombre d'élèves quittent l'établissement après leur première année de formation pour aller poursuivre leurs études en Ontario.

La Fédération des cégeps, qui préfère calculer les taux de réussite quatre ans après l'inscription pour refléter le fait que nombre d'élèves changent d'orientation avant d'obtenir leur diplôme, convient, quoi qu'il en soit, qu'il y a largement place à l'amélioration en matière de

Proportion d'élèves inscrits dans un programme préuniversitaire qui obtiennent leur diplôme dans des délais normaux* - réseau collégial

SCIENCES DE LA NATURE

Pourcentages les plus élevés	
Matane	58,4
Rivière-du-Loup	57,1
Shawinigan	57,1
Jonquières	55,7
Lanaudière (Assomption)	55,0

Pourcentages les plus faibles

Vieux-Montréal	14,3
Saint-Laurent	18,0
Rosemont	19,9
Héritage	21,7
Ahuntsic	23,1

SCIENCES HUMAINES

Pourcentages les plus élevés

Lanaudière (Assomption)	50,9
Bois-de-Boulogne	47,9
Maisonnette	47,0
Amiante	45,6
Rivière-du-Loup	40,9

Pourcentages les plus faibles

Saint-Laurent	8,7
Rosemont	10,7
Marie-Victorin	11,1
Vieux-Montréal	11,9
André-Laurendeau	14,7

* en demeurant au même cégep

Source: ministère de l'Éducation
réussite. L'organisme a annoncé en février dernier qu'il entendait mettre les bouchées doubles pour relever le nombre de diplômés, en accordant une attention toute particulière à cinq programmes. Les sciences humaines et les techniques administratives, couvertes par le document ministériel, sont incluses dans cette liste.

VIDÉOTRON

Suite de la page A1

ou téléphone. Un des vice-présidents de Vidéotron, Louis Guertin, a indiqué que Vidéotron a envoyé une mise en demeure à Bell Canada lui demandant de retirer ses messages publicitaires car il s'agit de publicité trompeuse, selon le câblodistributeur.

Vidéotron ne réclame pas d'argent à Bell Canada.

Une porte-parole de Bell Canada, Marie-Eve Savard, a précisé à La Presse que la compagnie de téléphone avait répondu à Vidéotron par lettre en niant ses allégations.

Bell Canada venait aussi de retirer cette campagne parce qu'elle ne visait que la période des Jeux olympiques. Le retrait n'a rien à voir avec les objections de Vidéotron. « C'est fini, les Olympiques », a déclaré Mme Savard.

En plus des messages publiés dans les quotidiens par Vidéotron (Ne pas tout dire, c'est un peu mentir) depuis deux semaines, le câblodistributeur a amorcé depuis mardi dernier une campagne à la télévision qui oppose une jeune femme d'allure contemporaine à la vieille Mamouchka.

« On se doit de faire une mise au point », a affirmé M. Galarneau. Il mentionne que les messages du rival n'ont pas eu d'impact sur les

abonnements à l'Internet de Vidéotron.

« Il s'agit d'un marché en développement. L'an dernier, à pareille date, nous avions 1000 nouveaux clients par semaine pour le modem-câble. Cette année, le nombre a augmenté à 2500 nouveaux abonnés par semaine.

Vidéotron détient 170 000 clients reliés à l'Internet; de ce nombre, 108 000 possèdent le modem-câble à haute vitesse, a précisé la direction de l'entreprise.

De son côté, Bell Canada offre le service à haute vitesse à 160 000 personnes, mais ce chiffre inclut les résidents de l'Ontario, qui représentent 60 % des abonnés.

Vidéotron se dit certain d'avoir le plus grand nombre d'abonnés à haute vitesse au Québec.

La réplique de Vidéotron vise un but à long terme : changer la perception auprès des consommateurs quant à la technologie qui est la plus rapide pour Internet.

Aux heures de pointe, a noté René Roy, un des directeurs de Vidéotron, soit entre 18 et 23h, les utilisateurs d'Internet sont plus nombreux et la navigation plus lente.

auraient augmenté leurs dépenses, tout en diminuant les services offerts à la population.

Pour procéder à « l'analyse la plus précise possible » de cette situation, Québec a donc résolu de franchir les premières étapes prévues à la loi antidéficit. Les directeurs de ces établissements seront donc tenus de faire des rapports mensuels au ministère sur la gestion de leur hôpital. Et si la situation ne s'améliore pas, Québec envisage déjà l'envoi d'équipes de spécialistes sur place. Au ministère, on marche cependant sur des oeufs, précisant bien qu'il n'est pas question pour l'instant d'imposer une tutelle à ces établissements, ou d'y envoyer des enquêteurs.

« Il faut reprendre le contrôle des dépenses de ces établissements. On ne peut pas laisser aller une machine comme ça », résume-t-on au ministère, où on évoque même l'éventualité de plans de compressions. « De dire que nos budgets ont augmenté pour moins de services, c'est une interprétation totalement fautive, strictement comptable, qui ne tient pas compte de la réalité », rétorque Charles Meunier, porte-parole du CHUM. « Nous donnons les mêmes services, mais

les coûts ont augmenté. C'est évident que la facture augmente d'autant », ajoute-t-il.

Les dépassements de budgets du CHUM sont essentiellement dus, fait valoir M. Meunier, à la hausse des coûts des médicaments et des fournitures médicales. Même son de cloche au Centre universitaire de santé McGill. « Le volume de patients a augmenté, on a gardé plus de lits ouverts cet été. Je ne vois pas comment on peut dire qu'on a diminué les services à la population », renchérit Chantal Beauregard, porte-parole du mégahôpital anglophone.

Plusieurs croyaient que le ministère de la Santé mettrait la pédale douce à l'application de la loi antidéficit compte tenu des rentrées d'argent du fédéral. Mais les fonds fédéraux ne suffiront visiblement pas, et au moment où les différents ministères commencent à présenter leurs requêtes pour le prochain budget, l'attitude est telle au Conseil du Trésor que la ministre Pauline Marois devra arriver très bien armée pour réclamer de l'argent frais dans le réseau. « On a intérêt à être extrêmement bien documentés », souligne-t-on au ministère de la Santé. D'où la nécessité de ce

bras de fer avec les établissements les plus délinquants sur le plan budgétaire.

La loi antidéficit adoptée en juin dernier prévoit plusieurs étapes d'intervention de la part du ministère dans les établissements qui présentent des budgets déficitaires. Le ministère peut établir des « mesures de contrôle » précises, puis exiger la mise en place d'un programme de vérification interne. Québec pourrait également décréter des directives de gestion à l'endroit des établissements fautifs, et, ultimement, les placer sous tutelle.

Le bilan final de l'état des déficits des hôpitaux n'a toujours pas été établi, à l'échelle de la province, par l'équipe de François Turcotte, mais les déficits globaux tourneraient autour de 200 millions. Au moins la moitié de ce chiffre incomberait aux hôpitaux montréalais. La région de Montréal affirmait la semaine dernière que les 20 hôpitaux montréalais conservent des déficits « incompressibles » de 120 millions. La situation demeure problématique particulièrement dans les établissements ultraspecialisés (Institut de cardiologie, l'hôpital pédiatrique Sainte-Justine) et les hôpitaux universitaires.

PAS D'ACCORD

Suite de la page A1

sept jours d'affrontements. Le nombre de blessés dépasse les 1500 et l'écrasante majorité est palestinienne.

Tard hier soir, le Secrétaire d'État américain Madeleine Albright annonçait qu'elle maintenait son voyage en Égypte en dépit de la défection du premier ministre israélien Ehud Barak dont la présence n'est pas «essentielle», a indiqué un haut responsable américain.

Elle devrait quitter Paris pour Charm el-Cheikh aux alentours de 07h00 (05h00 GMT).

«Nous allons toujours à Charm el-Cheikh pour que les Égyptiens nous aident», a déclaré cet officiel sous couvert de l'anonymat.

«Nous avons obtenu quelque chose (ndlr: un accord) cette nuit, nous avons essayé de le verrouiller mais les négociateurs n'y sont pas arrivés», a-t-il poursuivi.

«Nous essayons toujours», a-t-il dit, estimant «non essentiel que Barak soit présent à Charm el-Cheikh».

Peu de temps avant, un responsable israélien avait annoncé à Paris que M. Barak renonçait à se rendre en Égypte.

«Arafat a refusé de signer le texte de l'accord qui a été préparé par les deux parties et le premier ministre Barak ne voit pas l'intérêt à se rendre en Égypte puisque les discussions sur les questions de sécurité sont arrivées à une impasse», a dit cet officiel.

«Il est inutile de commencer de nouvelles négociations en Égypte sur ce qui avait été déjà accepté», a-t-il ajouté.

Les trois participants aux négociations de Paris mercredi, Mme Albright, le président de l'Autorité palestinienne et M. Barak, avaient accepté l'invitation du président Hosni Moubarak de poursuivre leurs négociations à Charm el-Cheikh.

Ils devaient en principe y signer un accord dont les principaux points avaient été préparés à Paris au cours d'une journée et d'une nuit de difficiles négociations conduites par Mme Albright.

Hier soir encore, citant «un rapport radiophonique israélien», CNN attribuait à des «officiels américains» le détail suivant : au lieu d'une «commission d'enquête internationale élargie à l'ONU et à l'Europe», telle que réclamée par Arafat, Albright a proposé un «comité restreint» avec les États-Unis, Israël et l'Autorité palestinienne. C'est alors qu'Arafat aurait bondi vers la porte, s'exclamant : «Je n'accepterai pas cette humiliation.»

Plus tôt dans la journée, Arafat avait toutefois marqué un point quand le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, a condamné les

violences dans les territoires occupés et en Israël, et appelé à y mettre fin.

Les 53 membres de la commission, dont le siège est à Genève, se réuniront le 10 octobre pour se prononcer sur la tenue d'une session extraordinaire sur cette question. Les ambassadeurs arabes à Genève avaient demandé mardi la convocation d'une telle session consacrée à la situation dans les Territoires palestiniens.

Mais pas d'accord signé hier à Paris. Dans le contentieux israélo-palestinien, même des accords signés comme ceux d'Oslo ou de Wye ont été ignorés ou violés. La crise demeure ainsi totale et la tension reste au maximum en attendant Charm el-Cheikh.

Hier soir, une coupure de courant a été provoquée à Bethléem en Cisjordanie, par une roquette israélienne tirée sur des installations électriques de la ville.

Des centaines de journalistes égyptiens appelaient cependant hier le président Moubarak à retirer son invitation à Barak pour des entretiens avec Arafat et Albright, et même à interrompre toute négociation avec Israël.

Près de 300 journalistes de diverses tendances politiques, qui organisaient un sit-in au siège de leur syndicat au Caire pour protester contre les violences anti-palestiniennes, ont rejeté l'initiative de Moubarak d'organiser la réunion quadripartite à Charm el-Cheikh.

Les journalistes, mobilisés à l'appel de leur syndicat, ont en outre publié une lettre «condamnante la politique honteuse» des États-Unis dans la région, et ont brûlé des drapeaux américain et israélien.

Quelque 4000 étudiants de l'Université du Caire ont entre-temps incendié plusieurs véhicules de la sécurité de l'université, à l'intérieur du campus, à l'issue d'une manifestation anti-israélienne. Ils ont lancé des pierres et des pneus enflammés sur les forces de police, stationnées de l'autre côté des grilles de l'université, et la police a répliqué avec des canons à eau.

Les manifestations sont interdites en Égypte en vertu de l'état d'urgence, mais relativement tolérées au sein des universités.

Des manifestations anti-israéliennes et anti-américaines ont eu lieu dans plusieurs autres universités du Caire et d'autres villes égyptiennes, au septième jour des affrontements sanglants entre Palestiniens et armée israélienne.

De manifestations du même genre se sont déroulées un peu partout au Proche-Orient, en Europe et en Amérique du Nord. Les plus dures ont été enregistrées à Damas où des centaines d'étudiants s'en sont pris violemment à l'ambassade des États-Unis.

avec AFP, AP et CNN

Samedi, c'est un gros plus.

Samedi, le cahier Plus de La Presse devient le cahier Plus 2000. Explorez les lieux de mémoire, revivez les sagas et suivez l'évolution de Montréal au cours du XX^e siècle. Faites connaissance avec les pionniers du 3^e millénaire et voyez les objets du quotidien prendre des formes futuristes.

À lire, samedi, dans La Presse:

Les technologies du futur, un monde de gadgets: quinze pionniers travaillent à faciliter votre quotidien...

PLUS
l'Atlas du XX^e siècle

Ce dimanche:
Énergie:
des batailles à venir

La Presse

ACTUALITÉS

Loblaw obtient un sursis de deux ans

Si le magasin de Brossard n'est pas encore conforme, on devra alors le démolir

MARTHA GAGNON

La Cour d'appel du Québec a suspendu hier l'ordonnance de démolition du supermarché Loblaw de Brossard, et accordé un délai de deux ans à la compagnie pour se conformer au règlement de zonage.

Dans leur décision, les juges Michel Robert, André Forget et André Biron reconnaissent que le supermarché, qui a nécessité des investissements de 13 millions, contrevient aux normes de densité. Mais, contrairement à la Cour supérieure qui ordonnait la démolition du supermarché dans un retentissant jugement en mars dernier, ils estiment qu'il est possible de remédier à la faute et de « mettre fin à la contravention ».

Selon eux, la mauvaise foi de Loblaw n'a pas été établie et le tribunal est justifié de lui accorder un délai pour répondre aux exigences du règlement municipal. « La demande de démolition ne correspond pas à l'intérêt public à court terme », peut-on lire dans les conclusions du jugement. Avant d'en arriver là, toutes les autres possibilités doivent être examinées.

La décision de la Cour d'appel a été bien accueillie par les deux parties. « À première vue, c'est satisfaisant, a déclaré Laurent Pepin, porte-parole de Provigo-Loblaw. Nous allons approfondir le jugement, mais nous sommes heureux de pouvoir continuer d'exploiter notre magasin. La cour nous accorde un délai pour nous conformer aux normes relatives à la densité. C'est ce que nous avions suggéré sans en préciser la durée. »

Le marché d'alimentation Gérard Ville-neuve (Métro), à l'origine des procédures contre Loblaw, est également satisfait. « C'est une victoire, dit son représentant, M^e Louis Beauregard. La Cour d'appel confirme que le supermarché est dans l'illégalité. Elle accorde un délai de grâce à Loblaw pour se conformer. Nous allons nous assurer que ce sera fait selon les exigences. »

Quant à la Ville, qui avait été durement critiquée dans le premier jugement, elle doit faire des commentaires aujourd'hui.

Selon la Cour d'appel, le supermarché ne répond pas actuellement à la norme minimale de densité d'occupation du sol conformément à la réglementation municipale. La Ville et Loblaw ont toujours soutenu que le supermarché ne constituait que la première phase d'un projet qui prévoit également la construction de deux tours à bureaux.

Un argument qu'avait rejeté le juge Claude Tellier, de la Cour supérieure, qui qualifiait cette deuxième phase de « pure fiction et d'astuce ».

La Cour d'appel estime, pour sa part, que la preuve documentaire ne permet pas de mettre en doute la bonne foi de Loblaw et de Brossard. « Il est difficile de concevoir que des négociations qui se déroulent en public entre un promoteur qui veut réaliser son projet et une ville qui désire attirer ce projet sur son territoire, constituent une preuve de mauvaise foi », mentionne le tribunal.

La Cour d'appel s'étonne que le juge Tellier ait passé sous silence le fait que Loblaw a déposé une lettre de garantie bancaire de 425 000 \$ pour le coût des travaux futurs d'infrastructure. Selon elle, le premier juge ne « s'est pas attardé davantage au fait que la Ville a toujours interprété la réglementation en tenant compte de toutes les phases du projet ».

Durant le délai de deux ans accordé par le tribunal, Loblaw devra obtenir un permis de construction pour entreprendre la deuxième phase de son projet, à moins que la norme de densité ne soit modifiée de façon à rendre le supermarché conforme à la réglementation.

« Sans prétendre que la deuxième phase est de la fiction, il faut néanmoins constater qu'il n'existe pas de projet concret et immédiat pour sa réalisation. Loblaw a expliqué qu'elle n'avait pas cru utile de déposer des plans « bidon » pour un projet qui en est uniquement au stade de la conception. La construction de tours à bureaux nécessitera une étude de marché, la recherche de partenaires, la prospection de locataires », précise le tribunal.

Si Loblaw ne se conforme pas à la réglementation dans le délai prévu, le supermarché devra être démolé.



Photo PC

Contrairement à la Cour supérieure, qui ordonnait la démolition du supermarché Loblaw de Brossard dans un retentissant jugement en mars dernier, les juges de la Cour d'appel estiment qu'il est possible de remédier à la faute et de « mettre fin à la contravention ».

Un homme pris de folie poignarde sa femme et deux de ses voisins

Presse Canadienne

STITTSVILLE — Un homme de Stittsville en proie à une crise de folie a poignardé sa femme et deux de ses voisins, hier matin, avant d'être abattu de quatre coups de feu par une policière d'Ottawa-Carleton. Le drame s'est produit vers 8 h 45 dans un quartier résidentiel de Stittsville pourtant réputé pour sa tranquillité.

Selon la police, Frank Hutterer et son épouse, Sally McIntyre, ont commencé à se quereller après le départ de leur fils pour l'école. Durant l'altercation, l'homme dans la trentaine s'est emparé d'un couteau de cuisine pour poignarder son épouse à plusieurs reprises. Malgré la gravité de ses blessures, M^{me} McIntyre a réussi à s'enfuir de leur résidence.

Mais Frank Hutterer, toujours armé de son couteau, a continué à pourchasser sa femme jusque dans la rue en criant qu'il allait la tuer. « Un couple de personnes âgées qui habite juste en face prenait une marche et ils ont vu l'homme qui continuait à poignarder sa femme dans la rue », a indiqué le sergent d'état-major Léo Janveau. Mitch Smith, âgé de 71 ans, est intervenu pour protéger la victime, mais il s'est fait sauvagement poignarder à son tour par Frank Hutterer. Le forcené a ensuite infligé plusieurs coups de couteau à l'épouse de M. Smith, Margaret, qui est âgée de 70 ans. La première policière arrivée sur les lieux a braqué son arme de service en direction de Frank Hutterer en lui ordonnant de laisser tomber son couteau.

Frank Hutterer se serait alors rué vers la policière en la menaçant avec son arme. C'est à ce moment que celle-ci a ouvert le feu, at-

teignant Hutterer d'au moins quatre balles qui l'ont tué sur le coup.

« Je l'ai entendu crier que le diable était après lui. L'instant d'après, j'ai entendu un coup de feu, puis trois autres tirés en rafale », a confié Gladys Kasova, qui habite tout près de la maison de Frank Hutterer.

« Ma fille a vu la scène se produire sous ses yeux et elle est complètement bouleversée, a dit un autre voisin, David Irvine. Elle m'a raconté qu'elle a vu un homme avec un couteau dans les mains et une femme portant un chandail mauve couchée par terre avec du sang partout. Elle a entendu des coups de feu et elle a vu du sang sortir du chandail de l'homme », a poursuivi M. Irvine.

Sally McIntyre et Mitch Smith ont subi des blessures graves et ils se trouvaient dans un état jugé sérieux au campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa, hier soir. Blessée légèrement

aux mains, Margaret Smith se trouvait quant à elle dans un état satisfaisant.

Les résidents du quartier étaient sous le choc. « C'est un endroit paisible ici. J'ai grandi dans ce quartier et mon mari et moi avons décidé de construire notre maison ici parce que c'est l'endroit parfait pour élever une famille, a dit Penny Mordan. Ce qui vient d'arriver me fait peur. Ça veut dire que nous ne sommes plus en sécurité nulle part. »

L'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario (UES) a dépêché une équipe de neuf enquêteurs à Stittsville pour faire la lumière sur cette intervention policière. « Nous avons commencé à interroger des témoins, mais nous n'avons pas encore déterminé le nombre de policiers qui ont assisté à la scène et qui devront nous fournir des déclarations », a indiqué la porte-parole de l'UES.

Question mode... c'est Les Ailes!

Cap sur le poncho !

Essentiel et sous différentes formes cette année: long, court, boutonné ou frangé, il se porte par-dessus tous les vêtements, que vous ayez une tenue sophistiquée ou décontractée.

- Poncho à col roulé en tricot torsadé et frangé, 49,95 \$, ivoire ou noir, **PRESIDENT STONE**.
- Sac assorti, 19,95 \$.
- Mitaines assorties, 14,95 \$.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

L'homme qui a vu l'ours: un été record

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC – Les chiffres ne mentent pas : l'été 2000 aura bel et bien porté la griffe de l'ours noir.

La Société de la Faune et des Parcs a en effet recensé en cinq mois, soit d'avril à la fin d'août, 25 % plus de plaintes concernant des ours déprédateurs que pendant toute l'année précédente.

Dans l'ensemble du Québec, on avait compté 904 ours importuns l'an dernier. On en est déjà cette année à 1133. Résultat : les agents de conservation ont déplacé beaucoup plus d'ours vers des zones inhabitées cette année, particulièrement en Outaouais et dans la région de Québec.

C'est dans l'Outaouais que la hausse a été la plus marquée, passant de 218 en 1999-2000 à 432 d'avril à août 2000. Dans les Laurentides, on est passés de 138 à 175 plaintes. En Mauricie, elles ont plus que doublé pour atteindre 95.

Hausse de la population de planigrades ? Psychose engendrée par

l'attaque mortelle dont a été victime, en juillet, à Valcartier, une biathlète de 23 ans, Mary Beth Miller ? Trop tôt pour conclure, estime le porte-parole de Faune & Parcs, Pierre Richard. D'autant plus que dans la région de la Capitale nationale, touchée directement par le drame de Valcartier, on n'a totalisé jusqu'à maintenant que 88 plaintes contre 164 l'année précédente.

Gilles Lamontagne, biologiste à Faune & Parcs, juge de son côté que l'augmentation de la population d'ours ne peut justifier l'importante croissance du nombre des plaintes au Québec. Le plan de gestion en vigueur depuis deux ans — qui a restreint la chasse — produira au plus une hausse de 10 à 12 % de la population, estime-t-il. On comptait 60 000 ours au Québec au lancement du plan.

Le spécialiste croit plutôt que les ours sont tout simplement sortis plus souvent des bois, un phénomène lié au climat et à la végétation, observé aussi en 1995 dans l'Outaouais. « Habituellement, explique M. Lamontagne, c'est relié à une mauvaise végétation, à des gels tardifs au printemps qui vont retarder les petits fruits dont se nourrissent les ours. Cette année, le printemps a été bizarre. Au début juillet, les petites plantes succulentes étaient plus rares. Il y a eu une disette avant les fruits. »

C'est exactement à cette époque qu'est survenu le drame de Valcartier, alors qu'une ourse a tué Mary Beth Miller. C'est aussi au début de juillet, note le biologiste, que les gens fréquentent leurs chalets à l'occasion des vacances estivales. Le nombre de plaintes de citoyens qui craignaient pour leur sécurité a culminé du 2 au 15 juillet, explique-t-il. La recrudescence précède même la mort de Mme Miller d'environ deux semaines.

Les ours étaient-ils plus agressifs ? Non, dit Gilles Lamontagne. « Il y a eu plus de peur. Les gens appellent parce qu'il y a un ours sur leur terrain et qu'ils ont peur. On sentait que les gens étaient beaucoup plus nerveux. » Pourtant, année après année, dit-il, on ne voit pas plus d'un ou deux cas d'ours qui chargent des humains. Les humains auraient par ailleurs davantage à mieux connaître les habitudes des ours. Un chasseur



Photo PC

Dans l'ensemble du Québec, on avait compté 904 ours importuns l'an dernier. On en est déjà cette année à 1133.

s'est récemment plaint aux agents de conservation d'en avoir vu un nombre inhabituel dans un secteur. Or, il s'était installé au milieu d'une hêtraie, explique Gilles Lamontagne. Les ours raffolent des faînes, les fruits du hêtre.

Des résultats préliminaires d'une étude de l'UQAR démontrent d'autre part que 57 plaintes faisaient état de dommages causés par des ours à des productions agrico-

les (champs de maïs, bleuetières, ruches) et 40 de bris de mangeoires d'oiseaux, où les ours peuvent se régaler de graines de tournesol. Dans une quinzaine de cas, des ours ont endommagé des équipements de camping, où on présume que des campeurs avaient imprudemment laissé de la nourriture.

Du début novembre à la fin avril, les ours disparaissent pour hiberner.

Des pesticides qui aiment les bactéries

HELEN BRANSWEL
Presse Canadienne

TORONTO – Certains pesticides encouragent la multiplication de bactéries dangereuses sur les fruits et légumes, selon des chercheurs de l'Université du Manitoba.

Cette découverte signifie que des bactéries comme la salmonelle, E. coli et la shigella pourraient représenter un risque pour les gens qui mangent leurs fruits et légumes sans les laver, affirme-t-on dans le dernier numéro de la revue scientifique *New Scientist*.

Ce ne sont pas les pesticides eux-mêmes qui causent le problème, mais l'eau dont on se sert pour les mélanger, explique Greg Blank, l'un des auteurs de la recherche.

M. Blank, un professeur de microbiologie à la chaire des sciences de l'alimentation de l'université, et ses collègues s'inquiétaient de l'augmentation des cas d'empoisonnement alimentaire après absorption de fruits et légumes frais. Ils ont donc tenté de savoir si des pesticides pouvaient en être responsables.

Ceux-ci sont habituellement achetés à l'état de poudre concentrée qu'il faut ensuite mélanger avec de l'eau. « Dans la plupart des cas, explique M. Blank, l'agriculteur utilise l'eau qu'il a à sa disposition. Alors pensez à Walkerton et dites-vous que l'eau ne sert pas

qu'à la consommation humaine, elle est aussi utilisée pour l'irrigation des cultures. »

On se rappellera que six personnes sont mortes, plus tôt cette année, après avoir bu de l'eau contaminée par la bactérie E. coli dans cette municipalité agricole de l'Ontario.

Pour leur recherche, les scientifiques ont mélangé plusieurs sortes d'insecticides, d'herbicides et de fongicides d'usage courant à de l'eau contaminée par des bactéries comme la salmonelle et E. coli.

Dans certains cas, les microbes ont été tués rapidement, mais une fois sur trois, les pesticides utilisés les ont plutôt aidés à se multiplier.

« On a enregistré des augmentations par un facteur de mille », affirme M. Blank. La salmonelle, E. coli et la shigella étaient particulièrement friandes d'un fongicide appelé chlorothalonil.

« Si vous l'étendez sur une culture déjà à maturité, alors tout est contaminé, ajoute M. Blank. Or, ces fruits et légumes sont souvent consommés tels quels ou avec un minimum de cuisson. »

De même, le simple fait d'arroser des fruits et des légumes peut représenter un danger. Mais ce risque augmente avec l'utilisation de pesticides qui encouragent la croissance de bactéries. M. Blank estime cependant que les consommateurs ont compris qu'il fallait laver les fruits et les légumes avant de les manger. Mais, attention, ajoute-t-il, il ne suffit pas de les passer rapidement à l'eau, il faut les laver avec soin.

Les psychiatres, plus fous que les autres médecins?

MATHIEU PERREAULT

VICTORIA, Colombie-Britannique — On ne peut pas accuser les psychiatres de craindre l'introspection. Le nouveau président de l'Association psychiatrique américaine, le Vancouverois Michael Myers, présentait hier, au congrès de l'Association des psychiatres du Canada, à Victoria, ses recherches sur le traitement des maladies mentales des psychiatres. En particulier, une question le hante : ses collègues sont-ils plus fous que les autres médecins?

Les psychiatres sont deux fois plus susceptibles de rapporter des problèmes psychologiques au programme de santé au travail de l'Association médicale ontarienne, a dévoilé le responsable du programme, le Dr Michael Kaufmann, durant la conférence du Dr Myers. « Ce sont des données préliminaires sur cinq ans », prévient le Dr Kaufmann, un médecin de famille qui ne veut surtout pas jeter l'opprobre sur les psychiatres. « Je n'ai pas fait d'analyse statistique pour voir si la différence était significative. Il est possible qu'il s'agisse d'une sensibilité particulière des psychiatres aux problèmes psychologiques. Les psychiatres doivent davantage que d'autres médecins se plonger dans la maladie et le traitement de leurs patients. »

Pour le Dr Myers, qui traite des médecins depuis 25 ans, la psychiatrie attire peut-être les étudiants en médecine qui ont eu des problèmes psychiatriques ou en ont dans leur famille. « Les problèmes psychiatriques sont mieux acceptés chez nous que dans d'autres spécialités, dit-il. Aussi, la formation est moins exigeante : les résidents en psychiatrie sont sur appel un jour sur sept plutôt que sur trois, ils ne travaillent pas souvent la fin de semaine, la journée finit souvent à 18h. »

En fait, vu de la psychiatrie, la médecine dans son ensemble est un cocktail explosif : surcharge de travail, accès facile à des médicaments mortels, isolement, haut taux de divorce. « Les médecins semblent être très actifs

au niveau mariage et divorce, observe le Dr Myers, qui a écrit un livre sur les problèmes de couples des médecins. Et le taux d'alcoolisme chez les médecins ne baisse pas. »

Le problème, c'est que la médecine est un milieu traditionnellement « macho », selon le Dr Myers : « Seuls les plus forts survivent. On ne doit pas montrer ses faiblesses. C'est correct d'avoir une crise cardiaque, mais pas une dépression. » Plusieurs médecins ont vu leur carrière brisée parce qu'ils ont consulté un psychiatre, même si ce dernier estimait que leur maladie mentale ne les empêchait pas de faire leur travail. « Les spécialités les plus biaisées face à la maladie mentale sont celles où il y a le moins de femmes : la chirurgie orthopédique, la neurochirurgie, l'urologie jusqu'à récemment. »

Une vidéo que le Dr Myers montre aux résidents explique deux cas de suicide de médecins. « Il était de plus en plus distant comme époux, mais continuait à fonctionner au travail », témoigne la veuve d'un neurochirurgien. « Deux heures avant de se suicider, il a vu un dernier patient. Puis il s'est administré en intraveineuse une dose dix fois trop forte de pré-anesthésiant. Il est mort couché sur sa table d'examen. Quand un médecin, qui a juré de protéger la vie, se donne la mort, on se dit : si même lui n'y croit plus... »

Le traitement des psychiatres est particulièrement délicat. « J'ai déjà envoyé dans un petit hôpital de province un psychiatre très connu à Vancouver, pour éviter qu'il se retrouve alité à côté d'un de ses patients, dit le Dr Myers. Mais il a reçu de mauvais soins. De plus, l'éloignement des proches peut empirer une dépression. »

Les médecins qui ont des idées suicidaires devraient peut-être se voir interdire d'accéder seul à des médicaments mortels, suggère de plus le Dr Myers. « De mauvaises blagues courent dans les urgences. Les résidents se font souvent dire : si tu veux en finir, c'est ce médicament que tu dois prendre. »

**Vous allez aimer le look.
Vous allez tripper sur le prix!**



Gilet réversible de molleton
> 19,99\$

Pantalons cargo en coton 24,99
Chandail côtelé à col roulé 14,99
Gilet réversible de molleton avec touches satinées 19,99

Veston de velours doublé 29,99
Pantalons de velours doublé à cinq poches 24,99

Velours doublé
> 24,99\$

COHOES

Un look mode à une fraction du prix!

- LES SUPER MAGASINS**
- 4908, boul. Jean-Talon Ouest - (514) 739-0065
 - Centre d'achat Le Bazar - (514) 334-6410
 - Carrefour Langelier - (514) 255-4558
 - Centre Dorval Gardens - (514) 436-3080
 - Rive-Sud Mail Carnaval - (450) 671-0041
 - Place Versailles - (514) 355-8410
 - Place Henri-Bourassa - (514) 327-7348
 - Laval 1799, boul. St-Martin O. - (450) 682-7424
 - Boucherville Promenades Montarville - (450) 641-0649
 - Québec Place Fleur de lys - (418) 524-7209
 - Carrefour Trois-Rivières Ouest - (819) 375-8066
 - Chicoutimi Place du Royaume - (418) 545-2245
 - Centre Eaton - (514) 289-9963
 - Complexe Pointe-Claire - (514) 630-1022
 - 409, rue Notre-Dame O. - (514) 849-1341
 - 404, rue St-Jacques O. - (514) 849-1341
 - Promenades de la Cathédrale - (514) 982-2454
 - Centre d'achat Côte St-Luc - (514) 489-3807
 - Plaza Côte-des-Neiges - (514) 737-5839
 - Carrefour Angrignon - (514) 363-1437
 - Place Versailles (Radisson) - (514) 353-5883
 - Terrebonne Galeries Terrebonne - (450) 964-7807
 - Châteauguay Centre d'achat rég. - (450) 698-0938
 - Neufchâtel Carrefour Neufchâtel - (418) 847-4215

LIQUIDATION COMPLÈTE ÉCONOMISEZ JUSQU'À 80%

Un stock d'une valeur de 8 000 000 \$ doit être vendu!

Ens. de cuisine 7 pièces en céramique peinte à la main 9,99\$ Cour. \$49,99	Service de vaisselle 16 pièces pour 4 pers. 14,99\$ Cour. \$59,99	Ens. de 4 boîtes étanches gaufrées 39,99\$ Cour. \$79,99
Ens. 7 pièces pour pâtes 19,99\$ Importé d'Italie Cour. \$46,99	Silverstone Plat à rôtir avec grille 49,99\$ Cour. \$148,99	Wexford forge Ens. de couteaux et bloc 15 pièces 69,99\$ Cour. \$149,99

Batterie de cuisine Carrera de 10 pcs en inox lourd 18/10
249,99\$
 Cour. \$699,99

MARMITE GRATUITE!
 Offre de lancement Obtenez une marmite assortie de 16 pintes à l'achat d'une batterie Carrera de 10 pièces.

BENIX & CO. 7335 boul. Décarie
 IMPORTATEUR D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
 Lun.-mer. 10-18 h, jeu.-ven. 10-21 h, sam. 9-17 h, dim. 10-17 h
 angle Jean-Talon et métro Namur

3213 AUTOROUTE 440
 Chomedey, Laval en face du Carrefour Laval à côté du Yellow Plus

LE FAUBOURG - STÉ. CATHERINE

La naissance d'une dynastie Trudeau?

ISABELLE HACHEY

« JE T'AIME papa. »

Le cri du coeur, étranglé de larmes, a bouleversé tout le pays. Justin Trudeau venait de terminer son discours, à la basilique Notre-Dame, et des milliers de personnes étaient toujours accrochées à ses lèvres, le souffle coupé, la gorge serrée. Sur le parvis de la basilique, à Montréal, la foule en deuil était sous le choc.

Théâtral? Peut-être. Politique? Sans doute. Sous les voûtes bleues de la basilique, Justin Trudeau ressemblait à son père, dans la voix, dans le ton, dans le discours. Il n'en fallait pas plus aux analystes politiques pour l'imaginer dans le siège d'un Jean Chrétien fatigué, vieilli, ébranlé par la mort de son prédécesseur.

« Réincarné en Justin? », titrait *Le Soleil* de Québec, qui décoriquait hier le discours du jeune homme à la une: Justin Trudeau n'a-t-il pas dit qu'il « ne s'agit pas d'une fin », et que son père « ne reviendra plus », qu'il appartenait donc à tout le monde « d'assurer sa succession »?

Des politologues canadiens, comme John Trent, de l'Université d'Ottawa, et Nelson Wiseman, de l'Université de Toronto, sont tentés d'y voir la naissance d'une nouvelle dynastie. M. Wiseman croit même que les libéraux font déjà pression sur le jeune homme pour qu'il devienne le candidat vedette de la prochaine campagne électorale.

L'ancien ministre libéral Claude Ryan est d'avis que « la famille Trudeau n'a pas dit son dernier mot ». M. Ryan estime toutefois qu'il est trop tôt pour faire de Justin Trudeau une « vedette politique », tout en soulignant que le père de ce dernier ne s'est lancé dans l'arène qu'à l'âge de 46 ans.

Justin Trudeau a de la verve, mais « pour faire une carrière politique, il faut plus que de la finesse d'esprit et de la culture », dit M. Ryan. Il faut du caractère, beaucoup d'énergie, être capable de faire face aux contradictions ou à la défaite. Or, on ne connaît pas Justin Trudeau sous cet aspect.

N'empêche. « Il a sûrement donné des idées aux organisateurs du Parti libéral, mardi! » lance André Champagne, son ancien professeur d'histoire au collège Jean-De-Brébeuf. « J'ai déjà dit à son père que si l'un de ses trois fils se lançaient en politique, ce serait lui! »

Michel, mort dans un accident de ski en 1998, était un fou du plein air. Alexandre (Sacha), un passionné de littérature et de philosophie, parcourt le monde pour réaliser de grands reportages. Justin, 28 ans, est le « touche-à-tout », d'une curiosité insatiable, bourré de talents. « Il a hérité de la désinvolture de son père », poursuit M. Champagne. Et de ses convictions politiques.

« Je suis certain qu'on va le solliciter, mais je ne pense pas qu'il va se lancer maintenant. Dans 10, 15 ans, oui. Justin est tellement intelligent, il va attendre son heure. À partir du moment où il va vraiment mesurer l'impact que son père a eu sur le pays, il va peut-être avoir l'idée de reprendre le flambeau. Il a tout ce qu'il faut. »

Francine La Haye, directrice à Montréal du cabinet de relations publiques National, juge difficile de conclure que Justin Trudeau est « l'homme politique dont le Canada a besoin » sur la base d'un seul discours, si émouvant soit-il. La seule fausse note, estime cette experte en communication, c'est le ton théâtral utilisé par le jeune homme pour ren-

dre hommage à son père, le petit côté « prestation ».

Louise Gérin Duffy, qui a enseigné le français à Justin Trudeau au collège, raconte qu'il a toujours possédé ce sens dramatique. « Je me souviens qu'il a interprété un monologue d'Hamlet dans un de mes cours. C'était un garçon très sensible à la poésie, qui sentait bien les textes. » Son ancien professeur de sciences, Rénald Cornéliier, poursuit: « Lorsqu'il s'exprimait en classe, les gens écoutaient religieusement. Il ne disait jamais de banalités. »

Depuis janvier 1999, Justin Trudeau enseigne le français, l'anglais et l'éducation physique à des jeunes de cinq à 15 ans de la West Point Grey Academy, à Vancouver. Joint par *La Presse*, le directeur de l'école privée, Clive Austin, a affirmé que le jeune enseignant n'avait jamais évoqué le désir de se lancer en politique. « Il est très discret sur sa vie personnelle. Ses élèves n'avaient d'ailleurs pas réalisé, avant la mort de M. Trudeau et toutes ces manchettes, qui était réellement leur professeur », dit M. Austin.

La coqueluche des médias... depuis 1971

Depuis quelques jours, la presse du Canada anglais a consacré des dizaines de pages, des photos gigantesques et des cahiers spéciaux à l'ancien premier ministre. Mais au lendemain des funérailles, Justin Trudeau a incontestablement volé la vedette à son père. « Pendant qu'un jeune homme enterrait son père, une étoile est née », a écrit le prestigieux *Globe and Mail*. « Puis, Justin parla, et le pays tomba à ses pieds », a renchéri le *National Post*.

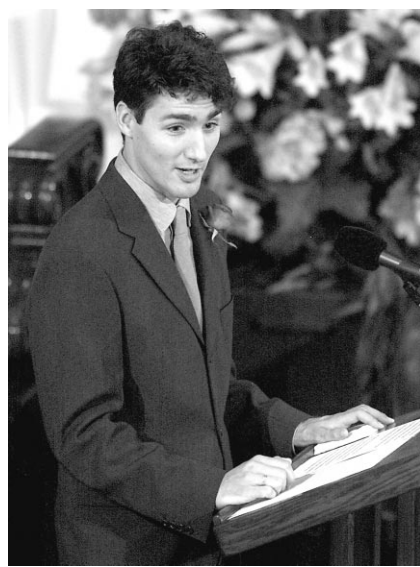
Ce n'est évidemment pas la première fois que le fils aîné de M. Trudeau et de Margaret Sinclair fait les manchettes. Justin Pierre James Trudeau est né le jour de Noël, en 1971. C'était la première fois en 102 ans qu'un premier ministre canadien en fonction devenait père. Et en pleine Trudeauamnie, c'était amplement suffisant pour devenir la petite coqueluche des médias.

« J'ai bien peur qu'il me ressemble », disait Pierre Elliott Trudeau aux journalistes peu après la naissance. Le photographe qui a croqué le premier portrait du poupon racontait ensuite que Justin « se comportait comme un petit homme d'État »...

En 1975, scandale: l'enfant de trois ans fait les manchettes de tous les journaux, surpris à traiter son célèbre père de « vieil homme méchant » dans une réception à Montréal. Les opposants de M. Trudeau tenteront de gagner du capital politique avec cette histoire. Il s'agissait en fait d'un caprice d'enfant pour qui la fête se terminait trop tôt à son goût!

En 1988, Justin fait l'objet d'une caricature à la une de *La Presse* pour avoir serré la pince de John Turner, en visite au collège Brébeuf au cours de sa campagne électorale. À l'époque, le chef du Parti libéral du Canada est loin de recevoir l'appui de Trudeau, père... « Il a ses opinions, j'ai les miennes », commente alors l'adolescent de 16 ans.

Deux ans plus tard, *La Presse* titre: « Justin Trudeau: tel père, tel fils ». Le jeune homme de 18 ans fait alors partie d'un groupuscule qui s'est donné pour mission de défendre le fédéralisme dans son collège. Il est copieusement hué par des élèves gagnés à la cause souverainiste. « À cet âge, tout le monde a un peu peur de ce que les autres vont penser », dit-il avec le haussement d'épaules caractéristique de son père. « Personnellement, je ne me suis jamais senti victime de ce genre de pression sociale. Jamais. »



Justin Trudeau se dirige-t-il vers une carrière politique? Photo PC



Des visiteurs sont allés se recueillir devant le tombeau familial de l'ex-premier ministre. Photo REUTERS

Lex-premier ministre repose dans le mausolée familial à Saint-Rémi

MARIE-CLAUDE GIRARD

Au lendemain des funérailles de Pierre Elliott Trudeau, le cimetière de la petite municipalité de Saint-Rémi, sur la Rivière-Sud, était plutôt tranquille hier. Quelques visiteurs sont allés se recueillir devant le tombeau familial où reposent l'ex-premier ministre, son père, sa mère et d'autres membres de sa famille.

À midi, plusieurs bouquets de fleurs avaient été déposés et une lettre glissée dans la porte. Sous une pluie fine, Roland Sicotte, un retraité de Saint-Rémi et parent par alliance de la famille Trudeau, est venu déposer un petit drapeau canadien. Quelques jeunes filles d'une école secondaire voisine sont aussi passées à l'heure du midi. De temps à

autre, une voiture de police faisait une ronde à l'intérieur du cimetière.

La veille, la rue avait été fermée à la circulation. Il était impossible pour les résidents de l'endroit de se rendre au cimetière pendant la cérémonie. Même M. Sicotte, qui avait été invité par Suzette Rouleau, la soeur de l'ex-premier ministre, avait été refoulé par les policiers.

Après l'exposition en chapelle ardente à Ottawa et Montréal et les funérailles d'État, le défunt a été inhumé lors d'une cérémonie intime. Sur le monument de pierre sont gravés les noms de son père, Charles-Émile Trudeau, et de sa mère, Grace Elliott.

Le grand-père du disparu, Joseph, est le premier Trudeau à s'être installé à Saint-Rémi, où il avait une ferme, raconte M. Sicotte. La région a toujours une vocation agricole et la grande maison de briques rouges est toujours là, du côté de Saint-Michel, le village voisin de Saint-Rémi de Napierville.

La plus haute montagne du Canada portera le nom de Pierre Trudeau

Presse Canadienne

OTTAWA — La plus haute montagne du Canada, le mont Logan, portera dorénavant le nom de Pierre-Elliott-Trudeau.

La décision de renommer le mont Logan a été prise hier par le gouvernement fédéral, au lendemain des funérailles d'État de l'ex-premier ministre canadien.

Le mont Logan est situé dans le parc national Kluane, au Yukon — un parc créé alors que M. Trudeau était au pouvoir et que Jean Chrétien était le ministre responsable des parcs fédéraux.

Le premier ministre Chrétien, qui a annoncé la nouvelle à sa sortie d'une réunion du cabinet, a raconté que Pierre Trudeau lui avait déjà proposé de faire l'ascension du mont avec lui, mais que le projet n'avait pu se concrétiser. Il a ajouté qu'il avait annoncé la nouvelle à l'un des fils de Pierre Trudeau, Sacha. Celui-ci en était « ravi », selon M. Chrétien.

Le nom Logan, qui rappelait la mémoire du premier directeur de la Commission géologique du Canada, sera transféré à un autre mont de la région.

L'annonce de M. Chrétien a pris de vitesse le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui se proposait lui aussi de nommer du nom de la famille Trudeau une montagne de la région de Kootenay, où Michel Trudeau, le fils cadet de l'ex-premier ministre, est mort dans une avalanche, il y a deux ans.

Le ministre du Tourisme de la Colombie-Britannique, Ian Waddell, a déclaré hier que l'initiative du gouvernement fédéral ne lui posait pas de problème. « C'est le geste qui compte, a-t-il dit, peu importe qui le fait. » Il



Le mont Logan est situé dans le parc national Kluane, au Yukon. Photo PC

a ajouté que la Colombie-Britannique pourrait désormais songer à une autre façon d'honorer les Trudeau.

L'ex-épouse de M. Trudeau, Margaret, vient de Vancouver et son fils aîné, Justin, âgé de 28 ans, enseigne dans cette ville. Sacha, 26 ans, vit à Montréal.

M. Waddell a par ailleurs indiqué que des membres de la famille Trudeau seront dans la région en novembre afin de contribuer à une campagne de financement pour la construction d'un chalet de randonnée pédestre en montagne, près du lieu où est mort Michel Trudeau.

Mardi, un porte-parole de la Société canadienne des postes a confirmé qu'un timbre spécial sera émis au cours de la prochaine année, afin d'honorer la mémoire de l'ancien premier ministre.



Aucun de ces avions ne peut parler.

Mais s'ils le pouvaient, seul l'avion de Royal vous dirait: « Merci! »

Merci. Votre appui a permis à notre compagnie aérienne de connaître un succès inégalé, tout en contribuant à élever les normes de l'industrie. Voici pourquoi tant de Canadiens ont fait de Royal leur transporteur aérien préféré:

- Royal rejoint la plupart des grands centres d'affaires du Canada, plus souvent
- Royal vous offre un service supérieur à l'Aérogare 3 de Toronto
- Royal vous accorde des points Aeroplan*
- La classe Royal Plus* offre tout le luxe d'une classe Affaires, à prix abordable
- Royal vous traite aux petits soins grâce à son service tout inclus
- Les tarifs de Royal ne sont qu'une fraction de ceux des principales compagnies aériennes

Toronto
7 vols quotidiens

68\$

Halifax
3 vols quotidiens

68\$

Vancouver
4 vols hebdomadaires

174\$

Winnipeg
3 vols quotidiens

158\$

Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto • Vancouver • Winnipeg
Choisissez Royal pour votre prochain voyage d'affaires
1.888.828.9797 www.royal.ca
ou communiquez avec votre agent de voyages



Aeroplan®

Tous les vols sont du lun. au ven. Les prix mentionnés étaient les plus bas au moment de l'impression, indiquent des tarifs aller simple et s'appliquent sur certains vols. Taxes: NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. * Marque déposée d'Air Canada. Applicable sur les vols domestiques, Floride et Hawaï. En vigueur à compter du 1er nov. 2000.

| CRISE D'OCTOBRE |

« La décision la plus difficile de ma vie »

Trente ans plus tard, William Tetley est convaincu que le gouvernement Bourassa a bien fait de ne pas négocier avec les felquistes

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il y a 30 ans aujourd'hui James Richard Cross, attaché commercial du gouvernement britannique, était enlevé à sa résidence de Westmount. Dans cinq jours, ça fera 30 ans aussi que le ministre du Travail, Pierre Laporte, était victime d'un rapt à sa maison de Saint-Lambert.

Après trois décennies, William Tetley, ancien ministre de Robert Bourassa, est plus que jamais convaincu que le gouvernement du Québec a eu raison de refuser de négocier avec les felquistes, même si cela a entraîné la mort de son collègue Laporte.

« C'est la décision la plus difficile de ma vie, la plus déchirante », se souvient M. Tetley, dans une entrevue à son bureau de la faculté de droit de l'Université McGill. « La mort de Pierre Laporte fut une perte monstrueuse et inestimable, non seulement pour sa famille, mais pour le Québec », dit-il.

Jeune ministre des Institutions financières (il y avait été nommé cinq jours plus tôt après un an au ministère du Revenu), M. Tetley était entré à la réunion cruciale du Conseil des ministres convaincu que le gouvernement Bourassa devait accepter de négocier avec les felquistes.

Il a vite changé d'idée devant les arguments de Jérôme Choquette, alors ministre de la Justice. M. Choquette menaçait même de démissionner en ces heures fiévreuses de la réunion du cabinet Bourassa, au Reine Elizabeth, au terme desquelles Québec refusa d'obtempérer aux demandes des ravisseurs, soit la libération de 23 « prisonniers terroristes ».

« C'est là qu'on voit l'utilité d'un Conseil des ministres, quarante personnes ne peuvent pas se tromper, alors qu'un comité restreint peut dérailler », observe-t-il.

Le Conseil des ministres s'est réuni pendant trois jours consécutifs sur cette question. En dépit de la perception populaire, Robert Bourassa resta calme et ferme, « ce



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Aujourd'hui attaché à la faculté de droit de l'Université McGill, William Tetley venait d'être nommé au ministère des Institutions financières lorsque James Richard Cross et Pierre Laporte ont été enlevés.

ne fut pas du tout la marionnette dont ont parlé ses adversaires politiques », affirme aujourd'hui M. Tetley. Aussi, insiste l'ancien ministre, il est faux de soutenir que M. Bourassa a demandé le recours à la Loi sur les mesures de guerre en cédant aux pressions du premier ministre Pierre Trudeau. « Sa lettre à Ottawa était bien différente de celle du maire de Montréal », rappelle-t-il.

La population approuvait d'ailleurs largement l'attitude du gouvernement du Québec, « il n'y a pas eu de manifestation d'ouvriers, même si les chefs syndicaux attaquaient le gouvernement. Les gros rassemblements étaient composés d'étudiants », observe l'ancien ministre.

« Quand on accepte le chantage, il faut démissionner », pense encore M. Tetley. C'est seulement 30 minutes après l'intervention de M.

Choquette à la télévision que M. Laporte fut enlevé. Le gouvernement Bourassa avait refusé dans cette intervention toute négociation avec le FLQ. Tout au plus on acceptait de recommander la libération conditionnelle de cinq des prisonniers qui y étaient admissibles.

Alors vice-président de Radio-Canada, Laurent Picard avait décidé de diffuser le manifeste du FLQ, une lecture d'une quarantaine de minutes faite par l'annonceur Gaétan Montreuil. Le premier ministre Trudeau fit appeler Picard par son bras droit Marc Lalonde pour bloquer cette diffusion. De guerre lasse, M. Lalonde passa M. Picard à M. Trudeau au téléphone. M. Trudeau reconnut rapidement que Radio-Canada n'avait pas à prendre ses ordres du gouvernement, « vous avez le droit de diffuser, mais j'ai le droit de dire aux Communes que vous êtes fou », au-

rait prévenu M. Trudeau. « M. Picard a toujours respecté M. Trudeau pour l'attitude dont il avait fait preuve. »

René Lévesque et le Parti québécois avaient rapidement dit qu'il fallait négocier avec les terroristes. Seul Jacques Parizeau, alors lieutenant de René Lévesque, avait pris ses distances face à une telle attitude, se souvient M. Tetley. M. Lévesque avait tout de suite réagi à Montréal pour dire qu'il fallait négocier avec les ravisseurs, sans consulter son parti. Son aile parlementaire était coincée à Québec pour une loi extraordinaire destinée à mettre fin à la grève des médecins qui s'opposaient à la mise en place de l'assurance-maladie.

M. Tetley ne s'explique pas, après 30 ans, la pétition signée par 16 des plus influents leaders intellectuels du Québec de l'époque, de Claude Ryan à René Lévesque en passant par Alfred Rouleau (Des-

jardins), les syndicalistes Matthias Rioux, Marcel Pepin, Raymond La-liberté, Fernand Daoust et Yvon Charbonneau, l'universitaire Guy Rocher. « Au lieu de garder le cap, ils se sont présentés devant le public le jeudi pour dire qu'il fallait libérer les prisonniers felquistes, c'était irresponsable, surtout qu'ils avaient adopté la formule du FLQ en parlant de « prisonniers politiques », rappelle M. Tetley. Le lendemain matin, la Loi sur les mesures de guerre était proclamée aux Communes.

Il ne garde pas rancune à l'endroit des signataires. « J'avais appuyé Ryan au leadership de 1978, on se parle encore », souligne ironique M. Tetley.

En tout, 497 Québécois ont été arrêtés, une opération restée sous le contrôle de la SQ dont le chef coordonnait aussi la GRC et l'armée, précise M. Tetley. De ces gens arrêtés, 133 ont reçu des compensations allant jusqu'à 30 000 \$ à la demande du Protecteur du citoyen. « Le niveau de compensation a été assez généreux », insiste M. Tetley.

Ce n'est qu'après la mort de Pierre Laporte, le 17 octobre, que « tout le monde s'entendit sur le fait qu'il ne devait pas y avoir de négociations avec le FLQ », se souvient M. Tetley. Celui-ci avait entrepris la rédaction de ses mémoires et comptait publier ses souvenirs de la crise d'Octobre pour le 30^e anniversaire, mais le spécialiste de droit maritime fut accaparé par d'autres travaux.

Même le ministre des Affaires extérieures de la Grande Bretagne avait dit qu'il ne fallait pas négocier, et cela, même si son employé, James Cross, était aux mains des felquistes.

Après coup, il est facile de voir que les felquistes n'étaient pas très nombreux, mais tout le monde était dans le doute à l'époque, souligne M. Tetley. Il y avait une quarantaine de militants qui avaient été reconnus coupables par les tribunaux. Le FLQ comptait surtout beaucoup de « sympathisants » qui prirent rapidement leurs distances après le meurtre de Pierre Laporte.



Et ils peuvent se compter chanceux.

La berline BMW de Série 3 s'est vu accorder dernièrement la meilleure évaluation de la part de l'Insurance Institute for Highway Safety. Parmi un éventail d'automobiles prestigieuses ayant subi un essai de choc à une vitesse de 65 km/h, la Série 3 s'est illustrée avec brio, surpassant entre autres la Volvo S80, la Saab 9-5, la Audi A6 et la Cadillac Catera. Déjà, nous pouvions nous flatter de posséder la meilleure fiche de performance de la catégorie. Cet essai nous rappelle que BMW détient également l'une des meilleures fiches de sécurité.

La Série 3 de BMW
berline
coupé
cabriolet

www.bmw.ca
1 800 667-6679



Le plaisir
de conduire.™

©BMW Canada Inc. «BMW», le logo «BMW» et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

Virage à droite sur les feux rouges : le projet prend de l'ampleur

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Québec vient de franchir une nouvelle étape vers la mise en oeuvre de projets pilotes permettant le virage à droite sur un feu rouge.

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, vient en effet de publier dans la *Gazette officielle* un projet de règlement qui introduit un nouveau panneau de signalisation en vue de ces expériences d'un an.

Le panneau indique l'interdiction de virer à droite sur un feu rouge, car, dans les municipalités où il sera autorisé de façon générale, on fera exception pour certaines intersections plus dangereuses,

comme à proximité d'une école ou d'un hôpital.

M. Chevrette doit annoncer d'ici la fin novembre le nom des municipalités retenues, en vue d'une mise en oeuvre des projets au début de 2001. Son plan a cependant pris plus d'ampleur que prévu puisque des cinq municipalités évoquées il y a quelques mois, on est passé à 30 puis à 40.

En Outaouais, le ministère des Transports a entrepris des pourparlers avec les municipalités de Hull, Aylmer et Gatineau, où 50 000 travailleurs partent tous les matins travailler du côté ontarien, où le virage à droite sur le feu rouge est permis.

En Abitibi, ce sont huit municipi-

alités, dont Rouyn-Noranda, qui seraient impliquées dans un autre projet pilote. Il faut dire que Rouyn-Noranda permet le virage à droite sur feu rouge depuis des décennies, même s'il est interdit partout ailleurs au Québec. La proximité de la frontière ontarienne n'y est certes pas étrangère.

Le MTQ a aussi sondé les villes de Jonquière et Chicoutimi, au Saguenay, une concentration urbaine de près de 120 000 habitants. « La population, ici, est généralement ouverte à des expériences nouvelles », soulignait récemment à *La Presse* le maire de Jonquière, Daniel Giguère. Il note cependant que les projets devront être précédés d'une bonne campagne d'information publique.

Bientôt un vrai réseau de cardiologie tertiaire ?

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Un groupe de travail ministériel sur la cardiologie recommande la création d'un registre québécois des patients, afin d'exercer un contrôle plus serré sur les listes d'attente en chirurgie cardiaque et en hémodynamie.

Créé il y a un an par la ministre de la Santé, Pauline Marois, le Comité de cardiologie tertiaire dévoilera ce matin à Québec son rapport final, dans lequel il donne sa vision de ce que devrait être un véritable réseau de soins en cardiologie ultraspécialisée.

Selon les informations recueillies par *La Presse*, le projet élaboré par le

comité s'inspire du Cardiac Care Network (CCN) ontarien, qui existe depuis 10 ans déjà.

« Au lieu d'écouter les docteurs se plaindre à gauche et à droite que leurs listes d'attente sont devenues insupportables, on va avoir un *monitoring* continu, avec un réseau informatisé et des gens qui vont suivre l'évolution des listes dans toute la province », a confié un médecin bien au fait du dossier.

En Ontario, la base de données informatisée du CCN permet d'assurer un accès équitable à tous les patients ontariens qui nécessitent des soins cardiaques avancés, où qu'ils se trouvent sur le territoire. « Dans chaque région, un coordonnateur s'assure qu'aucun patient ne passe entre les mailles du filet, explique le PDG du Cardiac Care Network, Mark Vimr. Et tous les patients ont l'option d'être opérés dans un hôpital où le délai d'attente est plus court. »

Le CCN, une entité distincte du

ministère de la Santé, a développé des normes provinciales qui permettent de classer le cas de chaque patient selon son degré d'urgence. Des statistiques à jour sont compilées et accessibles sur Internet, et permettent d'intervenir rapidement quand la situation se détériore dans un hôpital.

Le Cardiac Care Network joue aussi un rôle de conseiller à la planification auprès de la ministre de la Santé ontarienne. Le réseau québécois aurait un mandat similaire. « Il fera ce que le Comité sur la cardiologie tertiaire a fait depuis un an, mais en continu », explique-t-on. Au printemps, la ministre avait mis en application les premières recommandations du comité, présidé par le Dr Jean E. Morin, et avait débloqué 25 millions, dont 15 sur une base récurrente, afin d'accroître le nombre de chirurgies cardiaques et d'interventions en hémodynamie réalisées dans les hôpitaux de Montréal et de Québec.

Mégadépotoir Adams : Québec et Toronto complices ?

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

KIRKLAND LAKE — Scandalisé du feu vert du ministère québécois de l'Environnement au projet de mégadépotoir de Toronto dans une mine désaffectée, à quelques kilomètres de la frontière québécoise, le député bloquiste de Témiscamingue, Pierre Brien, a dénoncé hier le manque de rigueur des fonctionnaires et une possible collusion entre les deux provinces aux dépens de ses mandants.

« Je trouve ça inacceptable. Je savais que du côté ontarien les gens pouvaient se méfier du ministère de l'Environnement. Je ne savais pas que du côté québécois on devait avoir la même méfiance ! »

Après révision de l'étude effectuée par les fonctionnaires ontariens, le ministère de l'Environnement du Québec tranchait, lundi dernier, que l'enfouissement, sur une période de 20 ans, de 26 millions de tonnes de déchets domestiques de Toronto dans la mine de fer désaffectée Adams, à Kirkland Lake « ne comporte pas d'impact environnemental significatif sur le lac Témiscamingue ».

Côté québécois comme ontarien, le lac Témiscamingue est le principal plan d'eau de cette région agrotouristique. Le député Brien a déploré que le ministère québécois considère inconsciemment l'ajout de 800 000 litres/jour d'eau de lixiviation du dépotoir dans un affluent du lac servant de fratrière à sa population d'esturgeons.

Hier, Rémy Trudel, ministre régional d'Abitibi-Témiscamingue, et le ministre de l'Environnement du Québec, Paul Bégin, ont vertement tancé le député Brien. M. Bégin a aussi estimé que le projet allait maintenant se réaliser malgré les oppositions en région.

Reste tout de même qu'un sondage révélait, il y a quelques semaines, que les trois quarts des résidents du Timiskaming ontarien s'opposent au projet. Un sondage au Témiscamingue québécois don-



Photo PC
Pierre Bélanger, porte-parole de la coalition opposée au mégadépotoir Adams.

nerait peut-être des résultats similaires. Une ligne ouverte radiophonique, hier midi, donnait 100 % d'appuis au député Brien.

Des policiers et une cinquantaine de manifestants campaient face à face, pendant toute la journée hier, à une dizaine de kilomètres au sud de Kirkland Lake, où les opposants bloquent la voie ferrée de l'Ontario Northland Railway, par laquelle justement les déchets torontois feront les 600 kilomètres depuis leur lieu d'origine jusqu'à celui de leur dernier repos.

Les conseillers municipaux de Toronto pourraient parapher dès ce soir le contrat final avec le consortium de cinq entreprises, promoteur du projet de Mine Adams.

« Déjà depuis quelques jours le train est bloqué, expliquait M. Brien. Imaginez ce qui va se passer quand les déchets vont arriver pour vrai ! »

Les opposants timiskamiens et timiskamiens mettront donc maintenant tous leurs espoirs dans une éventuelle étude d'impact du ministère fédéral de l'Environnement.

PROCHAIN GROS LOT SUPER 7 17,5 MILLIONS

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 2000-10-04

1 ^{er} numéro 891146 25 000 \$ numéro décomposable	2 ^e numéro 625836 50 000 \$ numéro décomposable
3 ^e numéro 914532 100 000 \$ numéro décomposable	4 ^e numéro 434985 ALLEZ À LA TÉLÉ numéro non décomposable

Numéro complémentaire: 13

Québec 49 Tirage du 2000-10-04

06	11	21	31	40	48
----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 04

Promotion Double Jeu*

6/49 + Québec 49 Tirage du 2000-10-04

12	23	30	44
----	----	----	----

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Banco Tirage du 2000-10-04

01	03	04	05	10
13	15	16	18	21
23	30	38	46	48
56	58	60	67	69

Extra Tirage du 2000-10-04

NUMÉRO 193754

Quintenne Tirage du 2000-10-04

3	4
022	9851

Le jeu doit rester un jeu.
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages

CLUB GARÇONS
tailles 8 à 18

Soyez prêts pour la première neige

25% DE RABAIS

Habit de neige
Couleurs: marine, kaki, beige
Grandeur: 8 à 18

Prix courant: 135\$
99⁹⁹\$

PLAZA ST-HUBERT (6554, rue St-Hubert) Stationnement gratuit à l'arrière rue Châteaubriand

CARREFOUR LAVAL GALERIES D'ANJOU PROMENADES ST-BRUNO FAIRVIEW POINTE-CLAIRE

PLACE ROSEMÈRE Québec PLACE SAINTE-FOY

SWISS ARMY EQUIPPED

Pour la personne qui est toujours à l'heure. Et celle qui ne l'est pas.

Montres Swiss Army. Mouvement à quartz suisse, acier inoxydable. Pour lui ou pour elle. 350 \$ ch.

BIRKKS
TEMPS. depuis 1879

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

24 mois Bail à taux de **2,9%** } Performances exaltantes. Beauté transcendante. Et maintenant, un incroyable taux de bail de 2,9 % pour un temps limité. Tout cela est vôtre dans la Jaguar S-TYPE 2000. Pour plus de détails, visitez le concessionnaire le plus près, composez 1 800 4-JAGUAR ou voyez notre site www.jaguar.ca

LA JAGUAR S-TYPE

Éprouvez tout le contraire de la rage au volant.

JAGUAR
UNE PERFORMANCE de TOUTE BEAUTÉ

LES MOTEURS DÉCARIE INC. 55, rue Gince, Montréal (514) 334-9910 JOHN SCOTTI JAGUAR 4305, boul. Métropolitain est, St Léonard (514) 725-2221

11 200 fonctionnaires occasionnels en concours

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Ce n'est pas sans inquiétude que les 11 200 fonctionnaires occasionnels du gouvernement du Québec (ouvriers, techniciens et employés de bureau) vont participer d'ici la fin du mois à un concours de qualification qui déterminera s'ils peuvent faire carrière dans la fonction publique.

Et l'insécurité est d'autant plus grande que le Conseil du Trésor n'a pas déterminé quelle sera la note de passage pour réussir l'examen. Une chose est sûre, c'est que l'examen de connaissances générales qui aura lieu le 14 octobre pour les techniciens et le 28 octobre pour le personnel de bureau comptera pour 70 % de la note, alors que l'appréciation des compétences acquises en emploi, qui sera faite par les ministères pour lesquels travaillent ces employés, contribuera pour 30 % du résultat total.

Ceux qui ne se qualifient pas ne pourront plus travailler pour le gouvernement une fois leur contrat terminé. Cependant, Pierre-Jude Poulin, l'attaché de presse du ministre Jacques Léonard, signale qu'ils pourront se rattraper lors des

concours publics ouverts à tous, qui auront lieu l'hiver et le printemps prochains pour les 125 corps d'emploi du gouvernement. Ils perdront toutefois leur priorité de rappel.

M. Poulin rappelle que cette grande opération se justifie car, pour obtenir un poste régulier et permanent dans la fonction publique, tous les candidats doivent s'être qualifiés lors d'un concours public. « C'est une question de justice », dit-il.

Cette grande opération découle de la signature au début de l'année des conventions collectives dans la fonction publique. Les syndicats revendiquaient la permanence d'emploi pour les employés occasionnels ayant travaillé de nombreuses années pour le gouvernement et il en est résulté ce type d'entente.

Ce ne sont pas tous les employés occasionnels qui auront à passer des examens écrits pour évaluer leurs connaissances générales.

On fait exception pour les 2163 fonctionnaires et 49 ouvriers qui avaient accumulé 55 mois sur 60 avant la signature de la convention collective. Dans leur cas, on procédera à une simple évaluation de leur travail, qui sera faite par leur supérieur immédiat. On s'attend à ce qu'ils se qualifient tous et qu'ils obtiennent leur permanence et leur sécurité d'emploi.

Quant aux 11 200 fonctionnaires admissibles à l'examen de qualification, ils

se regroupent en trois catégories : les employés saisonniers qui travaillent de trois à cinq mois par an, par exemple les préposés au déneigement des routes l'hiver ou les préposés à la révision des déclarations de revenus ; les employés qui ont accumulé 12 mois de travail à l'intérieur de 15 mois ; et les employés qui ont accumulé 30 mois de service sur une période de trois ans pour remplacer des travailleurs en congé de maladie ou de maternité ou en raison de toute absence prévue par la convention collective.

Les employés qui ne répondent pas à ces critères sont en principe exclus du concours, mais le Syndicat de la fonction publique et le Syndicat des professionnels tentent actuellement d'obtenir du gouvernement qu'il prévoie un concours réservé qui se tiendrait plus tard pour cette catégorie d'employés. Une rencontre commune doit avoir lieu d'ici 15 jours à ce sujet. Selon un représentant syndical, il y aurait une centaine de cas limite qui font l'objet de discussions avec le Conseil du Trésor. Ainsi, le syndicat juge indéfendable la position du gouvernement qui a exclu des agentes de bureau qui avaient accumulé 12 mois, mais pas dans le même emploi et pour le même ministère. Dans un autre cas, il manquait une journée à un employé pour se qualifier au concours.

Les centres jeunesse ont besoin de changement

PASCALE BRETON
et KATIA GAGNON

LES CENTRES JEUNESSE usent d'une pratique ressemblant à celle du milieu carcéral et, au-delà des mesures punitives et de l'isolement, c'est le système complet de ces établissements qui doit être remis en question.

C'est l'avis émis hier par le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROJAQ) et l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ).

« Nous avons rencontré des jeunes dans des centres jeunesse de cinq régions du Québec et c'est partout pareil. Les jeunes sont placés là pour leur protection et il n'y a aucun suivi psychologique. La pratique est à renouveler, il y a véritablement un problème », affirme Claudine Laurin, secrétaire adjointe au Bureau de consultation jeunesse de Montréal.

Il y a deux semaines, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendait public son rapport d'enquête sur le centre de réadaptation Bois-Joly, à Saint-Hyacinthe. La centaine de pages du document faisait entre autres état « d'un dérapage inacceptable », d'un manque de formation et d'encadrement ainsi que de mesures d'isolement qui étaient la norme plutôt que l'exception.

Depuis six mois, le Bureau de consultation jeunesse a recueilli plus de 40 témoignages de jeunes qui lui font dire que le problème est encore plus important. Hier, Line Viau, une jeune femme de 17 ans, a pris la parole au nom des adolescents pour donner quelques exemples. Plusieurs jeunes font état de chantage, de provocation et d'un milieu qui ressemble à celui des prisons.

Les organismes communautaires réunis hier ont proposé la création d'un comité d'appui de recherche-action, formé entre autres de groupes communautaires, de travailleurs sociaux, de psychologues, de fonctionnaires du ministère et de représentants de la région régionale de la santé et des services sociaux, qui se pencherait sur la situation réelle dans les centres jeunesse et pourrait émettre une série de recommandations.

« C'est un climat de fermeture qui règne autour des centres jeunesse. Il y a des lacunes au niveau de la supervision extérieure, la supervision clinique est faite uniquement à l'interne, il n'y a pas d'autres psychologues. Nous voulons rencontrer à ce sujet le ministre Baril. Il a réglé la question, sans voir le problème de structure », déclare Mme Laurin.

Comme il l'avait fait lors de la publication du rapport d'enquête de la commission il y a deux semaines, le ministre Gilles Baril, responsable de la Protection de la jeunesse, a de nouveau parlé de cas isolés hier. « Les jeunes qui sont en centres jeunesse ne veulent pas y aller. Personne ne veut aller là : c'est une mesure de dernier recours. Alors des jeunes, bouleversés dans leur vie, vont-ils admettre que c'est une bonne chose d'y aller », a demandé M. Baril avant de reconnaître qu'il y a un certain malaise dans le réseau.

« Il faut quand même comprendre que l'État n'est pas un antidote exclusif des problèmes dans notre société, a ajouté le ministre. Les organismes qui réclament des changements ne travaillent pas dans les centres jeunesse. Il faut démêler les choses. »

Les plans de réussite, un pari incertain du ministre Legault

MARC THIBODEAU

LE MINISTRE de l'Éducation, François Legault, espère améliorer la réussite scolaire des élèves de la province en forçant les établissements du réseau à se doter d'objectifs quantitatifs et à en rendre compte. Il est cependant loin d'être acquis que cette approche donnera les résultats escomptés.

Très peu de recherches permettent d'apprécier l'incidence réelle d'une telle approche sur la réussite des élèves. La littérature scientifique existante ne permet même pas, en fait, de tirer de conclusion définitive sur l'importance de l'impact que les écoles peuvent avoir, en modifiant leurs façons de faire, sur l'apprentissage.

« Il y a un écart important entre la pression et la contrainte associée à l'obligation des résultats et la prudence et la modestie de ce que la recherche permet de reconnaître comme étant véritablement le fruit de l'action d'un établissement, indépendamment de son environnement et de son histoire », déclare Claude Lessard, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal (UdeM).

M. Lessard, qui participait hier à un colloque portant sur l'obligation de résultats en éducation, tenu dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, à Montréal, prévient que rien dans la littérature existante ne pourrait justifier de gérer « l'école et l'éducation comme une entreprise privée » en imposant sans critique les pratiques d'évaluation qui y ont cours.

Qu'elle soit efficace ou pas, l'obligation de résultat apparaît pratiquement aujourd'hui « incontournable », note l'universitaire, qui se préoccupe de l'influence de la logique « entrepreneuriale » sous-tendant cette approche sur le fonctionnement des écoles.

L'obligation de résultat en éducation, qui mène normalement à la production de palmarès quantitatifs, suscite aussi beaucoup de vagues en France, où des données détaillées sur la performance des lycées sont disponibles depuis plusieurs années.

Philippe Meirieu, professeur à l'Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation de l'Université Lyon 2, a fait le point hier sur les impacts positifs et négatifs du développement d'indicateurs quantitatifs sur le réseau scolaire.

Ces indicateurs, note M. Meirieu, peuvent constituer un « outil de gestion » précieux pour identifier les écoles qui ont besoin d'une attention particulière ou celles qui utilisent des méthodes pouvant inspirer d'autres établissements. S'ils sont mal interprétés, ils peuvent cependant mener à la stigmatisation d'écoles, ce qui ne fait qu'empirer la situation en éloignant les meilleurs élèves et enseignants.

M. Meirieu estime que la pratique de diffuser des données quantitatives sur le réseau, néfaste ou pas, est là pour rester. « On ne peut revenir en arrière à ce sujet, même si j'ai déjà, dans un moment d'égarement, demandé le contraire », dit le pédagogue, qui plaide aujourd'hui pour un changement radical d'optique.

Au lieu des résultats, l'attention devrait d'abord et avant tout être placée sur les moyens qu'entendent utiliser les établissements pour favoriser la progression de leurs élèves, plaide l'universitaire.

Winnipeg • Windsor • Toronto • Montréal • Halifax • St-John's

VOICI LES VOLS BIEN PENSÉS.



CanJet est la toute nouvelle compagnie aérienne offrant des vols réguliers et des bas prix tous les jours, sur tous ses vols au Canada. Nous offrons au départ de l'Aéroport international de Dorval jusqu'à 6 vols quotidiens vers et en

partance de Toronto et Halifax avec liaison directe à Winnipeg et St-John's, Terre-Neuve et un service de correspondance vers et

depuis Windsor. Pourquoi payer plus, quand, tous les jours, vous pouvez voler pour moins cher, sans obligation de réserver à l'avance et sans être obligé de rester à votre lieu de destination le samedi soir.

Recherchez nos tarifs bien pensés. Un vol avec CanJet, c'est un vol bien pensé.



MONTRÉAL-TORONTO	MONTRÉAL-HALIFAX
À COMPTER DE 79\$* ALLER SIMPLE	À COMPTER DE 89\$* ALLER SIMPLE

MONTRÉAL-WINDSOR	MONTRÉAL-ST-JOHN'S	MONTRÉAL-WINNIPEG
À COMPTER DE 129\$* ALLER SIMPLE	À COMPTER DE 149\$* ALLER SIMPLE	À COMPTER DE 189\$* ALLER SIMPLE



Appelez votre agent de voyage, achetez en ligne ou appelez :

www.canjet.com • 1 800 809-7777

*Sans obligation de réserver à l'avance, ni aucun séjour minimum requis ! Tarifs sujets à changement selon l'inventaire. Les changements aux réservations peuvent être faits jusqu'à deux heures avant le départ et sont sujets à des frais additionnels. Les tarifs n'incluent pas les taxes, les taxes aéroportuaires ou autres frais lorsqu'ils s'appliquent.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

5 octobre 2000

Page A9 manquante

QUÉBEC

Les députés régionaux font des étincelles au caucus du Parti québécois

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'insatisfaction est grande parmi les simples députés qui disent que les régions sont laissées pour compte tandis que l'économie montréalaise prend son envol. C'est ce qui fait que le caucus de rentrée des députés péquistes a vite tourné au vinaigre.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, cette première rencontre des élus péquistes, prévue pour préparer l'automne politique, n'avait rien des habituelles retrouvailles qui suivent les vacances d'été.

Le premier ministre Bouchard avait fait la mise en jeu, mardi, dans une présentation où il avait insisté sur les sondages internes au beau fixe quant à la satisfaction de la population à l'endroit du gouvernement. Il a surtout expliqué que, durant la campagne électorale fédérale, tous les gestes du Québec passeraient inaperçus. Il vaut donc mieux attendre le début de 2001 pour faire des changements marquants au Conseil des ministres, estiment les stratèges péquistes. La session du printemps devrait de plus débiter par un message inaugural.

Mais la brève présence du premier ministre au caucus fut remarquée même s'il y est resté moins de deux heures sur une journée

et demie de réunion. Les nombreuses tournées du chef libéral, Jean Charest, ont piqué au vif plusieurs élus péquistes des régions, déjà inquiets du mutisme du gouvernement après sa promesse d'une politique globale pour les régions rurales.

« Si ça continue je vais sacrer le camp », a dit le député de Duplessis, Normand Duquay, a-t-on appris en coulisses. Cette sortie percutante a été suivie des interventions aussi exaspérées d'André Pelletier, Abitibi-Est, et de Danielle Doyer, Matapédia.

Ce coup de sang suivait de peu des interventions de Guy Chevrette et de Rémy Trudel qui, eux aussi, mais avec plus de calme, se sont dit préoccupés par les inquiétudes exprimées en région. La politique de la « ruralité » est toujours dans les cartons du ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, et les stratèges du gouvernement veulent qu'elle touche plus largement les disparités régionales.

Hors de Montréal point de salut

Faisant publiquement le bilan des deux jours de réunion qui se terminaient hier, le président du caucus péquiste, François Gendron, ne cachait pas qu'un « malaise » avait été exprimé par les élus hors des grands cen-

tres. L'irritation vient souvent de l'évidence que l'économie va bien à Montréal. « C'est le Parti québécois et non le Parti libéral qui a toujours été le gouvernement des régions, et ce n'est pas parce que Charest se rend compte que la seule place où il peut marquer quelques points c'est là, que je vais tomber en bas de ma chaise », a lancé M. Gendron, en rappelant l'insistance du chef libéral à rétablir les ponts avec les régions.

« L'économie du Québec va bien. Est-ce qu'il y a quelques régions qui ne vibrent pas à la même réalité que le reste du Québec ? La réponse est oui. Il faut tenter de donner un coup de barre plus significatif. Dans la population, la perception c'est que les grandes villes mobilisent l'attention du gouvernement », déplore M. Gendron.

La rivalité entre Montréal et le reste du Québec était palpable au caucus, indique-t-on. « Montréal était dans la merde, c'était inacceptable pour une métropole. Mais maintenant qu'on a un niveau d'emploi très intéressant à Montréal, les députés ont dit qu'ils souhaitaient qu'on pense un peu plus à l'ensemble du Québec », a ajouté publiquement M. Gendron.

À huis clos, Bernard Landry a dû calmer le jeu en soulignant que les promoteurs en ré-

gion avaient accès aux mêmes programmes d'aide que ceux de Montréal, que le Québec ne pouvait allonger de subventions quand il ne reçoit pas de projets.

Autre source d'irritation chez les élus, l'absence de plan d'action concerté pour donner une réponse à la Marche des femmes, le 15 octobre.

La ministre responsable du dossier, la titulaire de la Justice, Linda Goupil, s'est retrouvée sur la sellette quand le caucus s'est rendu compte qu'il n'y avait aucune annonce prévue pour cet événement. Dans son résumé, François Gendron a dit que cette question avait soulevé beaucoup d'attention, et que le caucus « très largement souhaite que le gouvernement hausse le salaire minimum », une des demandes des groupes féministes.

Pour M. Gendron, plusieurs députés veulent de plus que la souveraineté soit plus présente dans le discours politique du gouvernement. On souhaiterait faire en sorte que dans six à neuf mois, avant l'été 2001, le premier ministre Bouchard ait « une fenêtre ouverte » pour déclencher un référendum gagnant s'il trouve le moment opportun. Personne derrière les portes closes n'a réclamé de référendum au cours de l'actuel mandat du gouvernement toutefois.

Succession de Robert Perreault dans Mercier: Paquette reste au Bloc et Viens réfléchit

PAUL ROY

QUÉBEC — Le vice-président du Bloc québécois, Pierre Paquette, ne briguera pas l'investiture péquiste dans la circonscription montréalaise de Mercier, qu'abandonnera demain l'actuel député et ministre des Relations avec les citoyens, Robert Perreault.

« C'est clair que je vais faire la bataille des prochaines élections fédérales, j'y travaille déjà presque jour et nuit », a répondu hier à *La Presse* M. Paquette.

La rumeur — répercutée hier dans un quotidien — identifiait l'ex-secrétaire général de la CSN comme un des candidats probables à la succession de M. Perreault, qui a annoncé son départ de la politique la semaine dernière.

Il n'en est rien, a-t-il affirmé hier. « Ma prochaine bataille, elle va être

fédérale. »

— Comme candidat ?

— J'ai indiqué ma disponibilité à Gilles Duceppe et on regarde différentes possibilités.

— Va-t-il y avoir des circonscriptions de disponibles ?

— À mesure que les élections deviennent palpables, il y a des députés qui réfléchissent (à leur départ).

Mais Pierre Paquette se dit également prêt à faire la campagne à titre de vice-président du parti ou même comme candidat dans une circonscription détenue par les libéraux. Il mentionne celle d'Outremont, détenue par le ministre Martin Cauchon ; celle d'Anjou—Rivière-des-Prairies, détenue par l'ex-syndicaliste (comme lui) Yvon Charbonneau ; ou même celle de Saint-Maurice, représentée par Jean Chrétien.

Qui donc briguera l'investiture péquiste dans Mercier ? Bruno

Viens, l'ex-président de Montréal-Centre, ne cache pas qu'il est en réflexion. « L'intérêt y est, l'envie et le goût aussi. Mais il me reste des choses à voir. »

— Lesquelles ?

— Je dois consulter, vérifier des appuis, aller voir des gens, poser des questions. Parce que si j'y vais, j'y vais pour gagner.

Candidat défait par Marie Malavoy à la première vice-présidence du PQ, au congrès de mai dernier, Bruno Viens indique que sa réflexion achève. « Peut-être qu'après cette fin de semaine de trois jours... »

Et l'analyste politique Josée Legault, qui avait tenté d'obtenir l'investiture contre Robert Perreault, en 1994 ? Pas cette fois, a-t-elle indiqué, signalant par ailleurs que le départ de M. Perreault constitue une belle occasion d'amener du sang neuf au gouvernement.

Les villes-centres s'apprêtent à demander des fusions

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Les « petites » villes-centres du Québec s'apprêtent à lancer une vague sans précédent de demandes de fusions de municipalités.

Selon leur porte-parole, Marc Gascon, maire de Saint-Jérôme, les négociations entreprises en juin au sein des MRC afin d'en venir à des ententes pour le financement d'équipements et d'activités à portée régionale se sont soldées par un échec dans la plupart des 25 agglomérations de recensement (AR), au terme du délai du 30 septembre fixée par la loi 124.

De sorte que la majorité des villes-centres de ces agglomérations entendent maintenant demander à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, d'y imposer des regroupements. « Il faut faire en sorte que

dans nos milieux, le développement économique puisse se faire sans tiraillements, dit M. Gascon. Il faut arrêter de s'entre-déchirer. »

La loi 124, adoptée en juin, imposait aux MRC de faire un inventaire des équipements et services à portée supralocale d'ici le 30 septembre. « Il fallait donner la chance au coureur », résume Marc Gascon. Mais dans la banlieue de Saint-Jérôme comme de Joliette, Shawinigan, Drummondville, dit-il, les élus n'ont pas fait montre de bonne volonté.

Au cabinet de la ministre Harel, on signale que le bilan de l'opération ne sera fait qu'au retour du congé de l'Action de grâce. La ministre devra alors décider si elle accorde des délais aux MRC qui en ont demandé. La loi 124 permet aussi à M^{me} Harel de demander à la Commission municipale de dresser elle-même l'inventaire des équipements régionaux.

Bernard restera fidèle à ses hypothèses de travail

Le mandataire gouvernemental doit remettre son rapport demain

MARTIN PELCHAT ET DENIS LESSARD
QUÉBEC — Une seule ville et 27 arrondissements pour toute l'île de Montréal. Une nouvelle ville réunissant huit municipalités de la Rive-Sud. Telles seront les deux grandes recommandations de Louis Bernard sur les regroupements, a appris La Presse.

Selon nos sources, M. Bernard, qui doit remettre demain son rapport à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, demeurera assez fidèle à l'hypothèse de travail qu'il a présentée cet été aux maires de l'île de Montréal, même si Pierre Bourque et les maires de la banlieue n'y ont pas souscrit.

Si sa recommandation est retenue par Québec, on comptera neuf arrondissements à Montréal et le reste en banlieue, où les huit plus petites municipalités seront regroupées, comme Roxboro à Pierrefonds, Hampstead à Côte-Saint-Luc et Montréal-Est à Pointe-aux-Trembles.

Le mandataire gouvernemental tient également à ne pas agrandir le territoire où serait préservé le statut bilingue exceptionnellement conféré actuellement à 14 municipalités de l'Ouest-de-l'île. Ainsi, Westmount, municipalité enclavée dans Montréal, demeurerait seule au sein de son arrondissement.

Chaque municipalité d'arrondissement aurait un pouvoir de taxation pour exercer une longue, mais pas nécessairement coûteuse, liste de responsabilités de « proximité », telles que les loisirs et les bibliothèques. Les grandes fonctions comme la police, les pompiers et le développement économique relèveraient de la nouvelle grande ville.

Le mode de nomination des maires d'arrondissements demeure cependant problématique. Louise Harel et Pierre Bourque veulent qu'ils soient désignés parmi leurs pairs au conseil d'arrondissement, comme dans la proposition originale de Louis Bernard. Mais les maires de banlieue font pression pour qu'ils soient plutôt élus au suffrage universel.

Le rapport Bernard devrait compter quelques simulations des

impacts de ces chambardements sur les comptes de taxes des contribuables, même si elles ne seront pas aussi précises que celles contenues dans le rapport déposé lundi par le mandataire pour la région de Québec, Jean-Louis Lapointe. Les principales recommandations de M. Lapointe, soit la création d'une seule grande ville avec les 13 municipalités de la Communauté urbaine de Québec, ainsi que d'une autre sur la Rive-Sud du fleuve, ont reçu hier l'appui unanime des ministres et députés de la région de la Capitale nationale.

« Il faut corriger les défauts de l'actuelle CUQ, à savoir les dédoublements de services, l'iniquité dans les équipements régionaux et la double appartenance des élus municipaux, a dit le ministre responsable de la région, Paul Bégin. Avec une ville unique, les règles seront désormais claires pour toute la population. »

Les députés entendent cependant revoir, peut-être à la hausse, le nombre d'arrondissements proposés par M. Lapointe (8) pour le grand Québec. Ils croient aussi que la fusion peut se faire sans les hausses de taxes prévues par le

mandataire dans quatre des 13 villes ciblées sur la rive nord, soit Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge et Saint-Augustin.

« Il n'y aura pas d'augmentation de taxes », affirme même Paul Bégin, qui compte sur les économies générées par le regroupement pour au moins geler les taxes dans ces quatre villes. Le ministre rappelle en outre que le pacte fiscal récemment conclu avec les municipalités réserve 45 millions pour les coûts de transition de la réorganisation. « Il peut y en avoir d'autres qui viendraient du gouvernement », ajoute M. Bégin.

D'autres élus péquistes doutent cependant qu'on puisse garantir que la réforme se réalisera sans hausses de taxes. « Les collègues sont d'accord que ce n'est pas possible de donner cette garantie-là », disait hier le président du caucus péquiste, François Gendron, au terme de deux jours de réunion au cours desquels la réorganisation était à l'ordre du jour. « Je connais assez le domaine municipal », d'ajouter M. Gendron.

Ce dernier a ajouté que les députés s'étaient montrés préoccupés

des impacts de la réforme, qui doit donner lieu à plusieurs pièces législatives d'ici les Fêtes. « C'est sûr que les collègues sont très soucieux de l'atterrissage, du résultat de cette réforme, dit M. Gendron. Il faut que ça soit un mieux-être, un plus pour la collectivité, qu'il y ait plus d'équité. »

L'opposition libérale réitère par sa part sa revendication d'un référendum — repoussée encore hier par Paul Bégin — et d'une loi garantissant une baisse des taxes et le maintien des services. « Nous sommes ici non seulement pour décrier le rouleau compresseur du gouvernement du Québec, mais aussi pour déplorer l'attitude carrément méprisante du gouvernement envers les élus municipaux », s'est insurgé le critique de l'opposition, Roch Cholette.

« Entre les pages 20 et 23 du rapport Lapointe, on fait allusion à au moins sept reprises à des éventuelles hausses de taxes ; malgré les déclarations du gouvernement, qui se veulent rassurantes, il y a lieu de s'inquiéter », ajoute sa collègue Margaret Delisle, ex-mairesse de Sillery.

« Une autre illustration de la pertinence des états généraux sur la langue » — Beaudoin

Plus de 200 entreprises n'ont toujours pas leur certificat de francisation

PAUL ROY

QUÉBEC — Louise Beaudoin n'a pas été étonnée de lire dans *La Presse* d'hier qu'après 22 ans de loi 101, 20 000 Montréalais travaillent toujours dans des entreprises n'ayant pas obtenu leur certificat de francisation.

La ministre responsable de la Charte de la langue française y voit d'ailleurs l'illustration de la pertinence des états généraux sur la langue débutant le mois prochain.

S'il croit aussi que les états généraux pourront faire des recommandations valables sur cette question, le vice-premier ministre et ministre des Finances Bernard Landry invite pour sa part à la prudence : « Je pense qu'il ne faut pas bousculer

les choses (...) Il n'y a pas de drame, pas de tragédie (...) Je sais qu'il y en a qui aimeraient qu'on donne des grands coups, qu'on mette toutes les entreprises en état de choc, mais il faut aussi penser à l'emploi. Et on pense qu'on peut concilier raisonnablement emploi et langue. »

Commentant la nouvelle parue dans *La Presse* à son arrivée à la réunion du Conseil des ministres d'hier après-midi, Mme Beaudoin a dit : « Il n'y a rien là-dedans qui m'étonne. C'est une situation que je connais et qui est bien documentée. »

Et d'ajouter : « S'il y en a qui doutent de la pertinence des états généraux — parce que je lis ça encore dans certains journaux —, eh

bien oui, ils sont pertinents, ne serait-ce que pour étudier à fond des questions comme celle-là. »

La ministre a indiqué que la langue de travail allait être au centre des débats des états généraux présidés par l'ex-syndicaliste Gérard Larose, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai. Mais elle a précisé qu'elle n'attendra pas ce moment pour présenter ses amendements à l'article 46 de ladite loi, qu'elle juge inapplicable « de la façon dont on voudrait ». Elle refuse toutefois de préciser la nature des changements qu'elle veut apporter, se donnant quelques semaines.

L'article de *La Presse* identifiait les secteurs de l'aéronautique et de l'électronique comme les « moutons noirs » dans ce dossier, chacun

comptant 20 représentants parmi les 241 entreprises de plus de 50 employés n'ayant pas encore obtenu leur certificat de francisation. Il nommait Bombardier aéronautique (Canadair), Pratt and Whitney, Rolls-Royce et CAE.

« Dans des secteurs de pointe, comme l'aéronautique, c'est difficile de franciser », a admis Mme Beaudoin. « Mais je ferai remarquer que chez Bombardier, on a décidé que le nouveau Regional Jet serait assemblé totalement en français. Et je serais curieuse de voir si à Toulouse, en France (siège du constructeur Airbus), il y a un avion qui est totalement assemblé en français. »

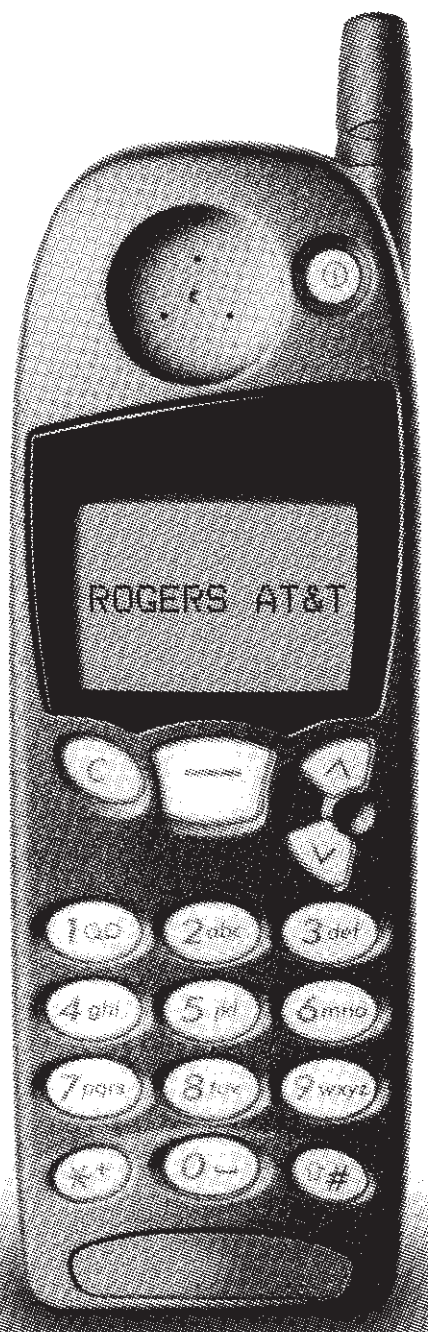
Pour Bernard Landry, « dans les métiers de haute technologie, où ce

sont des transnationales qui sont connectées entre elles dans leurs diverses filiales, ça pose un problème particulier qui n'était pas visible au même degré quand la loi 101 a été votée. »

Qu'une entreprise ne détienne pas de certificat de francisation ne signifie pas qu'elle n'a pas mis en place des mesures de francisation. Cela veut plutôt dire que les progrès sont insuffisants aux yeux de l'Office de la langue française (OLF).

Raison de plus pour ne pas baisser la garde, croit-elle. « Quand on me dit qu'on francise trop au Québec, je dis que c'est faux. Si on se résigne, on ne travaillera plus en français et on ne vivra plus en français. »

Et voici une offre unique en son genre.



Pour seulement

24,95\$**

obtenez un Nokia 5160 numérique ainsi que

2 mois de temps d'antenne local illimité.



- | | |
|--|--|
| MONTRÉAL
732, rue Ste-Catherine O.
(514) 877-0090
Centre Eaton
(514) 844-5000
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
(514) 394-0000
1, Place Ville-Marie, bur. 11106
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
Place Alexis-Nihon
(514) 865-9949
Place Versailles
(514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
(450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(450) 926-3111
Place Portobello
(450) 671-4744
CHATEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-6580
Promenades de l'Ourtoisais
(819) 561-2031
GRANBY
575, boul. Bovin
(450) 777-6612
ÎLE-PELROT
15, boul. Don Quichotte
Bureau 103A
(514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000
KIRKLAND
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
LAVAL
1696, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
379, boul. Cure-Labelle
(450) 622-0303
Centre Laval
(450) 978-1081
3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
241C, boul. Samson
(450) 969-1771
Carrefour Laval
(450) 687-5386 | LASALLE
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
L'ASSOMPTION
814, boul. de l'Ange-Gardien N.
(450) 589-1411
LONGUEUIL
1490, chemin Chambly
(450) 442-1566
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
REPERTIGNY
110, boul. Industriel
(450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756
ROSEMÈRE
209, boul. Cure-Labelle
(514) 971-0707
Place Rosemère
(450) 971-2000
SAINTE-AGATHE
221, rue Principale E.
(819) 321-3331
SAINTE-BRUNO
Promenades St-Bruno
(450) 653-7472
SAINTE-EUSTACHE
360 E, rue Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
SAINTE-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(450) 676-3963
SAINTE-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe
(450) 261-9991
SAINTE-JEAN
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941
SAINTE-JÉRÔME
108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355
SAINTE-LAURENT
438, rue Isabey, bur. 108
(514) 340-0334
Place Vertu
(514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884
SAINTE-LÉONARD
4282, boul. Métropolitain E.
(514) 593-7333
SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie
(819) 822-4650
SOREL
2605, chemin St-Roch
(450) 742-9600
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII
(819) 372-5005 |
|--|--|

Pour tout forfait de 30 \$ et plus par mois, obtenez un Nokia 5160 pour seulement 24,95 \$** et tirez profit du plus vaste réseau numérique au pays.

Pour commander : www.rogers.com/sans-fil ou 1 800 IMAGINE

Ces petits caractères sont d'une grande importance. ** Après rabais postal de 75¢, faites parvenir une preuve d'achat avant le 31 décembre 2000 et vous recevrez un chèque correspondant à un rabais de 75¢. Offre disponible sur nouvelle clientèle de base uniquement. Sur des plans tarifaires dont les frais de base plus l'option de temps d'antenne sont de 30 \$ ou plus par mois. Appeler-nous pour connaître les offres spéciales pour les abonnés. Les clients actuels peuvent bénéficier de l'offre de 2 mois de temps d'antenne local illimité à titre exceptionnel sur un total de un ou deux ans selon les conditions mentionnées ci-dessus. Les prix des forfaits peuvent varier selon les combinaisons choisies. Les options sélectionnées sont que le dateur de l'entente change, prix aussi à changement sans avis. Des frais de mise en service et/ou d'accès au système peuvent s'appliquer. Des frais de 50 \$ pourront être facturés aux clients actuels à la date de changer leur forfait actuel pour un forfait de moindre valeur dans les six premiers mois suivant un remplacement d'équipement. Taxes applicables, intervenant et frais de déplacement en sus. Le téléphone devra être arrêté au plus tard le 31 octobre 2000. Remarque sur les taxes à votre responsabilité. © Rogers Communications Inc. Utilisez nous avec... 4747. Cliquez sur le bouton à votre droite pour connaître de plus près Rogers Sans Fil Inc.



COMMUNICATIONS SANS FIL

imagination sans fil

CANADA

Alliance canadienne dévoile son programme électoral

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne

OTTAWA — Au lendemain des funérailles d'État de l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau, les partis politiques ont retrouvé la fièvre électorale.

Le leader de l'opposition, Stockwell Day, s'en tient à son plan de match original. Il lancera son programme électoral aujourd'hui lors d'une cérémonie haute en couleur à Waterloo, en Ontario.

« Nous n'y voyons aucune difficulté. Nous avons retardé notre campagne de publicité, qui devait être lancée lundi. De plus, le premier ministre lui-même est en mode électoral, a précisé M. Day lors d'un point de presse, hier. Je crois comprendre qu'il voyage dans l'ouest du pays, jeudi (aujourd'hui). Alors, cela ne présente aucun problème. La nation, y compris les députés, a montré beaucoup de respect et, avec raison, à la famille Trudeau et à M. Trudeau. Le pre-

mier ministre discute d'élections à tous les jours et nous allons le faire aussi. »

À l'image du livre rouge des promesses libérales, l'Alliance dévoilera d'un seul coup ses propositions électorales. Intitulé « Il faut que ça bouge », le document de l'Alliance sera vert et bleu. La pièce de résistance sera constituée de propositions de baisses d'impôt personnelles. L'Alliance préconise un taux d'imposition unique de 17 pour cent pour tous les contribuables.

M. Chrétien a envoyé le signal hier qu'il pourrait déclencher des élections le 22 octobre, peu de temps après le dépôt d'un mini-budget. Les libéraux ont également

promis des baisses d'impôts, ce qui risque de couper l'herbe sous le pied de l'Alliance.

Peu importe, M. Day a souligné hier que l'Alliance ne modifierait pas ses propositions en conséquence.

« Nous allons nous en tenir à notre plan de match. S'ils peuvent offrir plus que nous aux contribuables, j'en serais surpris mais je les applaudirais et j'exigerais de savoir comment ils allaient procéder. »

Son critique des Finances, Jason Kenney, l'a toutefois contredit.

« L'Alliance canadienne va offrir les plus importantes baisses d'impôt de tous les autres partis pendant la campagne électorale. Point à la ligne. »

Selon lui, il y a moyen de faire mieux que les libéraux car ces derniers dépensent des sous dans des programmes « non essentiels ». L'Alliance s'opposera « vigoureusement » aux assouplissements de la Loi sur l'assurance-emploi qui a été déposée hier aux Communes.

Sur le plan constitutionnel, l'Alliance propose le retrait avec compensation en matière de programmes à frais partagés, une revendication clé du Québec.

M. Day a déjà laissé tomber d'importants pans de son programme constitutionnel lors d'un discours à Québec, le 4 mai.

Peu friand des « reconnaissances symboliques », il précisait que les Québécois n'avaient pas besoin d'un « paragraphe dans le préambule de la Constitution pour comprendre qu'ils sont différents ».

Apôtre de la décentralisation des pouvoirs, M. Day ajoutait qu'une majorité de 50 pour cent plus une voix devrait être suffisante pour enclencher un processus d'indépendance au Québec au lendemain d'une victoire du Oui.

Le coprésident de la campagne électorale du parti, Peter White a réitéré hier que l'Alliance préconisait le respect du partage des pouvoirs.

L'Alliance propose également

d'augmenter les prestations fiscales à 3000 \$ par enfant. La proposition libérale prévoit des prestations de 2400 \$ pour le premier enfant et 2200 \$ pour le deuxième d'ici 2004.

Dans son programme, l'Alliance propose également :

- une augmentation de l'exemption personnelle de base de 7200 \$ à 10 000 \$ pour chacun des deux conjoints ;
- l'adoption d'une loi pour assurer un financement stable au système de santé ;
- l'imposition de sanctions plus sévères à l'intention des jeunes contrevenants ;
- l'imposition de sentences plus sévères à l'endroit des criminels ;
- l'octroi de crédits d'impôt à l'endroit des parents qui veulent envoyer leurs enfants dans des écoles religieuses ;
- l'adoption de plus de fonds pour les forces armées.



Stockwell Day

André Harvey fait ses débuts chez les libéraux

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Le député fédéral de Chicoutimi, André Harvey, a fait ses débuts officiels dans l'équipe de Jean Chrétien, hier, lors de sa présentation au caucus des députés libéraux.

Pour M. Chrétien, il s'agit d'une excellente « acquisition ». « C'est un député de grande expérience et un homme qui a travaillé tellement bien comme député surtout dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est une excellente acquisition pour nous tous », a-t-il déclaré en point de presse.

M. Chrétien estime même qu'il a des atomes crochus avec sa recrue.

« Déjà, j'ai eu l'occasion d'avoir des rencontres avec lui et nous nous sommes bien entendus. C'est un gars qui connaît très, très bien sa région. (...) Il peut nous aider aussi lorsque nous aurons des élections, éventuellement. »

M. Harvey siégeait comme député indépendant depuis avril dernier. Il portait auparavant la bannière conservatrice. Il avait été élu en 1997 à la surprise de tous, dans une région considérée comme un fief souverainiste.

Le premier ministre recrute ainsi un troisième transfuge conservateur en trois semaines. À la mi-septembre, les députés québécois David Price et Diane Saint-Jacques annonçaient leur passage aux libéraux.

Santé: Rock invite les ministres des provinces à faire pression sur l'opposition

Presse Canadienne

WINNIPEG — Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a soutenu hier que la législation autorisant le transfert de milliards de dollars aux provinces, au titre de l'entente sur la santé, pourrait être adoptée en un jour si les partis d'opposition y consentent.

À l'issue de la réunion fédérale-provinciale des ministres de la Santé, M. Rock a suggéré à ses homologues provinciaux de faire pression sur les membres de l'opposition au Parlement s'ils souhaitent que le projet de loi soit adopté avant le possible déclenchement d'élections à l'automne.

« Je ne suis pas au courant de la tenue d'élections. Aucune élection n'a été déclenchée, mais si nous avons l'appui de tous les partis, ce projet de loi peut être adopté en un jour », a-t-il dit.

La réunion de trois jours des ministres — à laquelle M. Rock s'est joint à mi-parcours à cause des funérailles de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau — s'est clôturée par la publication d'un document décrivant une stratégie pour remédier à la pénurie d'infirmières. Le document ne traite cependant pas du problème des campagnes de mardaudage menées par des provinces en mal d'infirmières sur les territoires d'autres provinces.

Les ministres ne sont pas non plus parvenus à un consensus sur la hausse des prix des médicaments.

Ils ont passé une bonne partie de leurs discussions avec M. Rock à définir les détails de l'entente sur

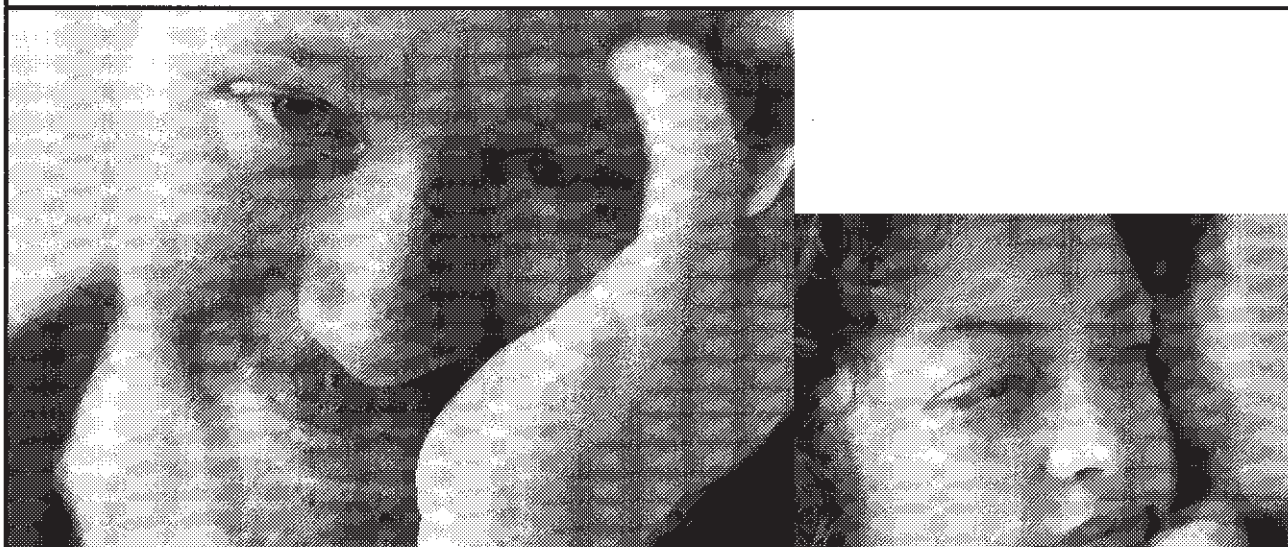
le versement de 23,4 milliards supplémentaires pour la santé en cinq ans, promis par Ottawa aux provinces.

Mais ces discussions n'ont pas permis d'éclaircir tous les aspects de l'entente aux yeux de la ministre de la Santé du Québec, Pauline Marois.

Celle-ci aurait espéré que les ministres précisent les objectifs et les façons dont ces fonds pourront être utilisés d'ici une possible réunion des ministres de la Santé, en décembre.

Son homologue de l'Ontario, Elizabeth Witmer, a déclaré n'avoir aucune réticence à inciter les membres de l'opposition à adopter la législation déposée hier à la Chambre des communes, mais elle ajoutait qu'il devenait de plus en plus clair à ses yeux que très peu de l'argent annoncé serait versé à brève échéance.

Allumer une flamme...



Je suis professeur de cégep. Je connais et j'aime la matière que j'enseigne, j'adore mon métier.

Et parce que je suis professeur, je dois communiquer cette passion aux étudiants. Je dois créer un contact avec chacun et chacune de ces jeunes adultes, éveiller leur curiosité intellectuelle, aiguïser leur esprit et, surtout, développer leur désir de savoir.

Je dois allumer une flamme à un moment important de leur vie puisque c'est au cégep que bien souvent leur avenir se précise.

Être prof, c'est maîtriser l'art de faire aimer ce que l'on aime.

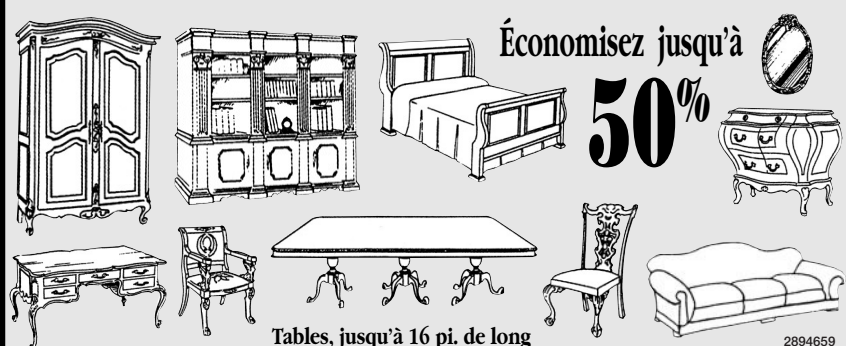
La Fédération des cégeps souligne la Journée mondiale des enseignants, le 5 octobre 2000.

www.fedecgeps.qc.ca

Fédération des cégeps

289189

Importateur de reproductions antiques européennes

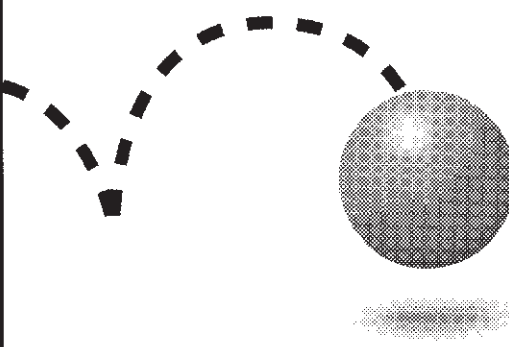


Économisez jusqu'à 50%

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R Stationnement à l'arrière
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

Dépensez-vous sans trop dépenser.



Pour pratiquer votre sport préféré, parcourez les spéciaux des détaillants de votre quartier sur Publisac.ca, le carrefour électronique des économies pour gens branchés.

Faites clic. Sauvez du fric.

publisac.ca

www.publisac.ca

2891209

Création pure. Purement Bass.

Le talent de Gloria Bass se révèle dans la collection de bijoux PURE 9999 exclusive à la Monnaie royale canadienne. La collection PURE 9999 comprend aussi des œuvres de John Bagley, Eli Jewels et Roger Lucas. Pour connaître le point de vente le plus près de chez vous, composez le 1 877 801-PURE.



9 P 9 U 9 R 9 E

289474

Ressources humaines: L'opposition demande des comptes sur des pertes de 344 millions

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le ministère du développement des Ressources humaines a encore été mis sur la sellette hier alors que l'opposition lui a demandé des comptes sur quelque 344 millions de dollars de pertes enregistrées lors de ses opérations de la dernière année.

Ce montant, indiqué dans le rapport 2000 des Comptes publics du Canada, équivaut à une augmentation de 700 % des pertes gouvernementales de fonds publics pour diverses raisons, dont celles liées à « des infractions, à un acte illégal ou à un accident ».

C'est du moins ce qu'a fait ressortir l'Alliance canadienne hier aux Communes qui rappelait que le ministère avait renoncé, il y a deux ans, à une ardoise qui ne s'élevait qu'à 50 millions de dollars.

Le critique de l'Alliance canadienne en matière de finances publiques, Jason Kenney, a sommé la ministre responsable, Jane Stewart, d'expliquer pourquoi « cette augmentation aberrante de radiations de dettes qui coûte des millions aux contribuables » avait été rendue possible. « C'est un bilan horrible, a renchéri son collègue Monte Solberg, selon des normes générales et même selon les propres normes de la ministre. »

Accusé au début de l'année d'avoir mal administré des programmes de DRHC évalués à un milliard de dollars, le gouvernement avait pris des mesures de redressement dont, notamment, l'abolition du Fonds transitoire de création d'emplois.

« Ce que j'ai essayé de faire comprendre en Chambre », a expliqué la ministre Jane Stewart à la sortie des Communes, « c'est que cela arrive à tous les gouvernements. Et le chef de l'opposition, alors qu'il était trésorier de l'Alberta, a certainement eu aussi sa longue liste de mauvaises créances. »

M^{me} Stewart a soutenu que ces radiations de dettes témoignaient d'une bonne administration et qu'elles avaient été faites conformément à la demande du Conseil du Trésor.

Par ailleurs, le député bloquiste de Rosemont, Bernard Bigras, a demandé également des comptes à M^{me} Stewart au sujet d'une somme de 165 984 dollars qui a été inscrite, toujours dans les comptes publics 1999-2000, sous la rubrique « Pertes de fonds publics attribuables à une infraction, à un acte illégal ou à un accident ». M. Bigras a fait remarquer que ce montant correspondait exactement à une subvention versée à une compagnie textile de son comté, la compagnie à numéros 3393062 Canada inc., qui a soudainement démenagé dans le comté de Saint-Maurice, le comté du premier ministre Chrétien. Cette subvention devait explicitement servir à créer des emplois dans le comté de Rosemont.

« Il n'est pas approprié pour moi, a dit la ministre Stewart, de commenter un dossier qui fait l'objet d'une enquête de la police. »

Le député Bernard Bigras trouve inacceptable le silence de la ministre sur cette affaire alors que les documents du Receveur général du Canada spécifient que les 165 984 dollars sont bel et bien perdus en raison d'un acte illégal. M. Bigras demande à la ministre de faire toute la lumière sur ce dossier et d'expliquer pourquoi tout cet argent est considéré comme perdu alors que l'enquête policière est encore en cours.

« J'ai demandé à ma sous-ministre d'écrire à la présidence des comptes publics, s'est contentée de répondre Jane Stewart hier, pour obtenir des éclaircissements. »

Camionnage: rien ne va plus en Ontario

Presse Canadienne

TORONTO — Les camionneurs indépendants menacent une fois de plus de garer leurs poids lourds, en Ontario, étant donné la rupture des négociations, hier, avec le gouvernement provincial.

Les discussions avec le gouvernement et les compagnies visaient à aider les camionneurs à composer avec la hausse des prix du carburant.

Un porte-parole d'un des regroupements de camionneurs indépendants de la province a claqué la porte, hier, faisant valoir qu'aucun progrès n'avait été enregistré dans les discussions entre les parties.

Les camionneurs indépendants sont représentés par plusieurs associations différentes à travers la province. Ils soutiennent que le prix trop élevé du carburant de même que les taxes sur l'essence les placent dans une situation financière intenable.

Donc, à moins que le gouvernement n'accepte de leur venir en aide, les camionneurs menacent de déclencher une grève générale.

Élections: Chrétien trépigne

Le scénario d'un scrutin le 27 novembre prend forme

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Fortement ébranlé par la mort de son mentor, Pierre Elliott Trudeau, Jean Chrétien a vite repris le goût de se battre, laissant planer hier la possibilité d'élections générales le 27 novembre.

Le premier ministre a précisé le scénario automnal aux Communes en affirmant au chef de l'opposition, Stockwell Day, que le Parlement siégera le 17 octobre, ce qui élimine la possibilité d'un déclenchement le 15 octobre pour un vote le 20 novembre.

Par contre, l'hypothèse d'un déclenchement le 22 octobre pour un scrutin le 27 novembre (après une campagne de 35 jours, comme le veut la loi) est plus vivante que jamais.

Stockwell Day et le chef conservateur, Joe Clark, soupçonnaient M. Chrétien de vouloir retarder, en déclenchant des élections le 16 octobre, la publication d'un rapport attendu du Vérificateur général le 17 sur le scandale des subventions aux Ressources humaines.

Se préparant à tout, la machine électorale libérale a accéléré le rythme ces derniers jours, devant les assemblées de mise en candidature dans certains comtés. De



photo PC

Jean Chrétien

plus, les associations libérales ont reçu la directive de chercher des locaux électoraux dans leurs circonscriptions, ce que plusieurs d'entre elles ont déjà fait en fin de semaine dernière.

Leur chef, quant à lui, paraît plus tenté que jamais et il semble d'ailleurs en train de convaincre, à l'usure, les derniers récalcitrants de son caucus.

« Quand vous êtes dans votre

quatrième année, a dit hier matin Jean Chrétien, un premier ministre regarde toutes les options, d'autant plus que le chef de l'opposition et « la » chef du NPD m'ont tous deux lancé le défi d'appeler des élections, alors je pense à ça. »

Les arguments de ses propres députés contre des élections hâtives, les appels à la sagesse de certains de ses conseillers et les mises en garde contre une rebuffade de la population, rien ne semble pouvoir convaincre M. Chrétien d'attendre jusqu'au printemps.

Et ce n'est vraisemblablement pas le voyage prévu d'Équipe Canada en Chine, le mois prochain, qui retiendra le premier ministre. Les préparatifs de la tournée commerciale, composée de quelque 300 entrepreneurs et des premiers ministres provinciaux, sont « au neutre » et M. Chrétien a refusé de confirmer hier soir qu'il ferait le voyage.

La mort de M. Trudeau, croyaient certains, allait ralentir la fièvre électorale de M. Chrétien, mais il s'est montré hier plus déterminé et plus combatif qu'avant la disparition de son père spirituel.

En tant que successeur de Pierre Trudeau, Jean Chrétien entend bien revendiquer les valeurs prônées par son ancien chef et dont on a beaucoup entendu parler depuis une semaine. « Ce sont des valeurs qui ont été proposées par M. Trudeau et adoptées par le Parti libéral et par une majorité de Canadiens,

dit-il. Ce sont des valeurs auxquelles je crois. Je vais en parler, oui, certainement. »

Pour justifier un appel aux urnes si hâtif, M. Chrétien étire même le calendrier, notant que son gouvernement est dans la quatrième année de son mandat et qu'il a déclenché les élections en avril 1997, donc il y a trois ans et demi. Les libéraux ont été reportés au pouvoir le 2 juin 1997, il y a trois ans et quatre mois.

Autre signe avant-coureur, le gouvernement libéral a déposé hier le projet de loi prévoyant des assouplissements à l'assurance-emploi en faveur des travailleurs saisonniers et des jeunes parents, une carte importante pour la campagne libérale, surtout dans l'est du pays.

Le gouvernement a aussi déposé le projet de loi permettant le transfert aux provinces de 23 milliards de plus pour la santé, tel que convenu entre les premiers ministres le mois dernier à Ottawa. Les partis d'opposition semblent disposés à permettre l'adoption rapide de ce projet de loi. Les transferts ne viendront peut-être pas avant le printemps, a laissé entendre Jean Chrétien.

Quant au possible dépôt d'un mini-budget cet automne avant les élections, l'idée fait son bonhomme de chemin chez les députés libéraux, et le premier ministre répond à la blague que c'est à son ministre des Finances, Paul Martin, qu'il faut poser la question.

Femme enceinte assassinée pour lui voler son bébé

Agence France-Presse

RAVENNA — La police semblait sur le point de résoudre hier une enquête sur le meurtre sordide et étrange à Ravenna (Ohio) d'une femme enceinte, éventrée pour lui prendre son bébé.

Dans cette petite ville de l'Ohio à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Cleveland, la police interrogeait amis et voisins de la meurtrière présumée, Michelle Bica, 39 ans, afin de recueillir des indices sur ce qui l'aurait conduite à abattre Theresa Andrews avant de pratiquer une césarienne.

Michelle Bica s'est apparemment suicidée à l'arrivée de la police venant l'interroger lundi, selon la police.

« Nous interrogeons amis et voisins (...) tâchant de resserrer l'enquête et d'avoir toutes les informations possibles pour la conclure », a indiqué le détective Greg Francis de la police de Ravenna.

Theresa Andrews, 23 ans, qui était enceinte

de neuf mois, avait été portée disparue mercredi dernier par son mari, qui était rentré chez lui à 16h30 de l'après-midi, trouvant la maison vide et la voiture manquante.

Theresa Andrews l'avait appelé plus tôt dans la journée pour lui dire qu'elle allait montrer leur voiture en vente à un acheteur potentiel.

La police a trouvé le même jour la voiture sur un parking à 150 mètres du domicile mais ce n'est que le lundi qu'elle a découvert des traces de Theresa Andrews.

Les policiers se sont rendus au domicile de Michelle Bica, alertés par des coups de fil donnés depuis un téléphone portable appartenant au couple Bica au domicile des Andrews.

Interrogé, le couple a nié être à l'origine des coups de téléphone et Michelle Bica a raconté qu'elle venait d'accoucher d'un fils à l'hôpital local la semaine d'avant.

Trouvant de nombreuses contradictions lors de la vérification des dires du couple, la police est revenue lundi interroger les Bica. Mais alors

que les enquêteurs s'approchaient de la maison, ils ont entendu un coup de feu. Michelle Bica s'était tiré une balle dans la bouche, a indiqué le détective Francis.

Par la suite, les enquêteurs ont trouvé le corps de Theresa Andrews sommairement enterré dans le garage.

« Elle a été tuée d'une balle dans le dos, par Mme Bica probablement » et son estomac a été ouvert « à la façon d'une césarienne », ajoute l'enquêteur.

Le mari de Michelle Bica, Thomas, 41 ans, gardien de prison, n'a pas été inculpé.

Sa femme avait longuement préparé sa maternité chimérique, allant jusqu'à inviter des amis au futur baptême. D'une carrure très enveloppée, elle avait pu prétendre être enceinte, a encore expliqué la police.

Admis à l'hôpital Robinson Memorial, l'enfant qui pèse près de 4 kg se portait bien hier, a indiqué un porte-parole de l'hôpital Tami Lewis-Hunt.

Le « massacre » de Boston

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK – Dans les minutes suivant un débat présidentiel, le rôle des « pundits », ces commentateurs infailibles de la politique américaine, est crucial : il s'agit de s'entendre rapidement sur un verdict « correct », c'est-à-dire susceptible d'influencer l'opinion publique sans provoquer trop de vagues.

Après le débat de mardi soir entre George W. Bush et Al Gore, à Boston, plusieurs « pundits » de la télévision ont donné une petite victoire au gouverneur du Texas. Non pas que celui-ci ait vraiment eu le meilleur sur son adversaire. Bien au contraire, dans plusieurs échanges, le vice-président des États-Unis a montré une connaissance profonde des dossiers politiques, alors que W. a souvent paru hésitant.

N'empêche : aux yeux de ces « pundits », Bush a gagné en ne commettant pas de gaffes majeures et en présentant une image moins agaçante que Gore, dont le ton devient vite pédant.

« Bush a peut-être surpris plusieurs personnes qui ne le pensaient pas capable de terminer une phrase », a déclaré Jeff Greenfield, du réseau CNN.

Dans leurs commentaires, les « pundits » ne sont pas parvenus à cacher leur condescendance à l'égard de Bush. Hier matin, pour s'en convaincre, il suffisait de lire cette amorce d'un texte publié à la une du *Washington Post* : « Le républicain George W. Bush n'a pas massacré le nom d'un leader étranger, n'a pas perdu le fil de sa pensée au milieu d'une explication et n'a pas eu l'air d'un imposteur en tant que candidat. »

Si la performance a suffi à convaincre la majorité des « pundits », elle a laissé froide une majorité de téléspectateurs. Selon trois sondages réalisés après le débat, ceux-ci ont préféré les réponses de Gore à celles du républicain.

Les « pundits » ont peut-être décidé de donner la victoire à Bush afin de ne pas être accusés, comme c'est souvent le cas, d'être dans la poche des démocrates. Aux yeux de plusieurs conservateurs, le sigle de CNN ne signifie pas Cable News Network, mais Clinton News Network, et les Dan Rather (CBS) et Sam Donaldson (ABC) sont partiaux comme c'est pas possible.

Ironiquement, certains des critiques les plus sévères de la performance de Bush à Boston se trouvaient dans le camp des conservateurs purs et durs.

« Ce fut un bain de sang, a écrit Christopher Caldwell sur le site Internet du *Weekly Standard*. Jamais un candidat présidentiel ne sera présenté à un débat avec des attentes moins élevées que George W. Bush. Il n'en a comblé aucune. »

« Comme d'habitude, Gore a été aussi détestable qu'efficace... Et il a gagné le débat », a écrit Ramesh Ponnuru, du *National Review Online*.

Dans le camp des progressistes, le magazine en ligne *Slate* a été le seul à crier haut et fort la victoire de Gore. Au-dessus d'une analyse de Jacob Weisberg, *Slate* a titré : « Le massacre de Boston ».

« Je ne pense pas que Bush ait dominé un seul échange de la soirée », a écrit l'intrépide journaliste après avoir passé en revue les principaux thèmes de la discussion, les impôts, la santé, l'éducation, les retraits, l'avortement, l'énergie.

Selon Weisberg, Bush a notamment raté une belle occasion de défendre ses propositions de baisses d'impôts, le sujet sur lequel les candidats ont passé le plus de temps pendant le débat. « Le gouverneur du Texas a accusé son adversaire d'utiliser des mathématiques fumeuses, mais il n'a jamais vraiment répondu aux critiques répétées de Gore », a écrit le journaliste.

« Sur le sujet de l'avortement, Bush a paru encore plus mal à l'aise », a-t-il ajouté.

Le débat de mardi soir était considéré comme un événement crucial de la campagne à la présidence, dont l'issue est la plus difficile à prédire de l'histoire. Selon les médias américains, jusqu'à 75 millions d'électeurs devaient suivre le face-à-face à la télévision. Or, selon les données préliminaires, 46 millions de téléspectateurs étaient au rendez-vous. Les autres ont regardé la nouvelle série de télévision de James Cameron, *Dark Angel*, sur Fox, ou le baseball, présenté sur NBC dans certaines villes. Ils n'ont pas raté grand-chose, selon Dan Rather, chef d'antenne à CBS, qui a qualifié le débat de « narcoleptique ».

Gore et Bush croiseront le fer à nouveau les 11 et 17 octobre. Ce soir, Joe Lieberman et Dick Cheney s'affronteront dans l'unique débat télévisé entre les deux candidats à la vice-présidence.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

5 octobre 2000

Page A15 manquante

MONDE

YOUGOSLAVIE

L'opposition lance un ultimatum à Milosevic

Le Tribunal pénal international bondit à la perspective de l'oublier en échange de son départ

Agence France-Presse et Associated Press

BELGRADE — À quatre jours hier du deuxième tour de l'élection présidentielle en Yougoslavie, l'opposition a lancé un ultimatum à Slobodan Milosevic, la Cour constitutionnelle a annulé une partie des résultats du scrutin controversé du 24 septembre et l'hypothèse d'accorder l'immunité au président en échange de son départ a fait bondir les responsables du Tribunal pénal international (TPI) à La Haye.

Hier également, le pouvoir a mis à exécution sa menace d'exercer des représailles contre les opposants en demandant aux forces de sécurité de prendre le contrôle d'une mine de charbon dont les travailleurs faisaient grève en exigeant le départ de Milosevic. D'autres syndicats ont menacé de donner un ordre de débrayage, dont celui de la compagnie de distribution d'électricité.

L'opposition démocratique de Serbie (DOS) a durci le ton et donné jusqu'à aujourd'hui à 15 h (heure locale) à Milosevic pour reconnaître la victoire de Vojislav Kostunica à l'élection présidentielle du 24 septembre.



Sur le pont traversant la rivière Sava à Belgrade, ces étudiants marchaient hier en guise de protestation contre les élections truquées.

La DOS a appelé ses partisans de toute la Serbie (qui forme avec le Monténégro la République fédérale de Yougoslavie) à se rassembler à 15 h devant le Parlement fédéral à Belgrade pour protester contre « l'énorme fraude électorale commise par la commission sur ordre de Slobodan Milosevic ».

Elle exige qu'avant l'heure limite, la Commission électorale communique les résultats « réels » du premier tour de la présidentielle, que les directeurs de la radiotélévision d'État (RTS) démissionnent et que soient levées les

poursuites judiciaires « engagées contre ceux qui luttent pour le respect de la volonté » des électeurs.

Hier soir, la Cour constitutionnelle, qui entendait une plainte de l'opposition, décidait « à l'unanimité d'annuler une partie du processus électoral ayant trait au vote, à l'analyse et à la diffusion de résultats » du premier tour.

« Au premier abord, cela peut paraître comme une concession accordée par Milosevic mais je crains que cela ne soit qu'un grand piège, a déclaré Kostunica. « Il essaie par toutes les ruses possibles de gagner

du temps ». La décision intégrale sera publiée aujourd'hui.

Premier coup de force du pouvoir au troisième jour de grèves et de manifestations, des unités de la police anti-émeutes ont, sans coup férir, pris possession hier de la vaste mine stratégique de Kolubara (7500 employés), à 60 km au sud-ouest de la capitale, pour tenter de mettre un terme à la grève de ses employés entamée vendredi dernier. Kolubara alimente en lignite la centrale thermique d'Obrenovac, qui approvisionne elle-même en électricité Belgrade et une grande partie de la Serbie.

En fin d'après-midi, des milliers de protestataires affluaient vers la mine pour se joindre aux mineurs en grève.

L'idée d'accorder l'immunité à Milosevic en échange de son départ a été émise « dans l'intérêt de millions de Serbes » par le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'Homme dans les Balkans, Jiri Dienstbier, dans une entrevue à la BBC. « Le seul arrangement possible et ce qui est le plus important pour M. Milosevic, c'est qu'il soit assuré d'être à l'abri de poursuites et de ne pas passer le restant de ses jours dans une prison quelconque ».

Milosevic a été inculpé et il doit être jugé, a répondu le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, pendant que le TPI affirmait que « personne ne peut annuler une inculpation du tribunal : aucun individu, aucun État, aucun groupe d'État ».

La Yougoslavie de Milosevic



- 1987 Début de l'ascension politique de Slobodan Milosevic
- 1991 Fin du communisme en Yougoslavie
- 1991 Guerre en Croatie
- 1992 Guerre en Bosnie
- 1995 Accord de Dayton sur la paix en Bosnie
- 1996 Manifestations monstres en Serbie contre le trucage des municipales par le régime
- Guerre de l'OTAN contre la Yougoslavie.
- 1999 Le Kosovo passe sous administration internationale

24 septembre 2000
Election présidentielle fédérale. L'opposition revendique la victoire

Par ailleurs, Belgrade s'est adressé aux Nations unies pour dénoncer les « pressions systématiques et grossières » exercées sur le processus électoral, notamment par les États-Unis et les pays de l'OTAN.

Les « bidoun » veulent retourner au Koweït



Des représentants des Nations unies (à l'arrière-plan à gauche) observent des nomades arabes protestant à la frontière Irak-Koweït.

KARIM SAHEB
Agence France-Presse

SAFWAN (Irak) — Un groupe de nomades, qui a entamé un *sit-in* mardi dans le sud de l'Irak, a menacé hier de recourir aux armes pour assurer son droit de retour au Koweït — qui a qualifié cette manifestation de pure propagande de Bagdad.

« Ne nous poussez pas à jeter le rameau d'olivier pour prendre les armes », ont averti les protestataires dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Selon un porte-parole des protestataires, cheikh Nayef al-Ghanem, le message

a été remis au commandement de la MONUIK (Mission des observateurs de l'ONU pour l'Irak et le Koweït).

« J'étais dans l'armée au Koweït, d'où j'ai été déporté par la force, et je réclame mon droit au retour », a déclaré Motar Aziz, 35 ans, du côté irakien de la frontière.

Rassemblés sur un terrain sablonneux, à quelques dizaines de mètres de la frontière du Koweït près de la bourgade irakienne de Safwan, les nomades sont « déterminés à rester sur place jusqu'à la satisfaction de leurs revendications », a déclaré cheikh Nayef.

Quelque 38 tentes ont été dressées, d'où les protestataires ont lancé dans le

ciel des ballons qui, selon eux, contiennent des lettres destinées à « nos parents restés au Koweït ».

Le Koweït estime à 102 000 personnes le nombre des nomades ou *bidoun* (« sans nationalité », en arabe), vivant dans l'émirat, contre 225 000 avant son invasion par l'Irak en août 1990. Après sa libération, le Koweït a expulsé près de 105 000 « bidoun » en les accusant d'avoir collaboré avec l'armée de Bagdad.

Un petit groupe, chantant et brandissant des banderoles, a manifesté dans l'après-midi et est « passé au-delà d'une borne marquant la frontière », a déclaré le porte-parole de la MONUIK, Abdillahi Zoubair Rijal.

« Du point de vue technique, c'était une violation (de la frontière). Mais le groupe a fait marche arrière dès qu'il a été informé qu'il commettait une violation », a ajouté le porte-parole, tout en assurant que la situation « était très calme ».

En milieu d'après-midi, des protestataires se sont avancés vers une borne frontalière avant de reculer, alors que de l'autre côté se tenaient des observateurs de l'ONU et des officiers de l'armée koweïtienne.

« C'est du spectacle et de la propagande », a déclaré à la presse le ministre koweïtien de l'Intérieur, cheikh Mohamed Khaled al-Sabah, qui a inspecté la frontière pour le 3^e jour consécutif.

« Nous n'allons permettre à personne d'entrer au Koweït », a-t-il ajouté, affirmant que les tentes dressées par les « apatrides » du côté irakien « sont des tentes de l'armée irakienne ».

« La veille, ces gens-là ont été emmenés dans des véhicules du gouvernement irakien. Ce ne sont pas des civils », a ajouté cheikh Mohamed, qui assure l'intérim du ministre de la Défense.

Accord ONU-Congo sur les droits de l'homme

Agence France-Presse et Associated Press

KINSHASA — Épinglés mardi par la Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, pour les violations à « grande échelle » des droits humains sur l'est de la République démocratique du Congo (RDC) qu'ils contrôlent, les rebelles pro-ougandais projettent de lancer une nouvelle offensive contre le régime de Kinshasa.

Lors de sa visite entamée dimanche à Kinshasa, Mme Robinson s'est également rendue à Goma, quartier général du principal mouvement rebelle, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma, soutenu par le Rwanda).

« Nous avons constaté qu'il y avait des violations à grande échelle » des droits de l'homme sur tout le territoire de la RDC, a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

Mme Robinson a toutefois fait état de « gros efforts » du régime de Kinshasa dans le domaine des droits de l'homme.

Elle a notamment signé avec le régime un protocole d'accord sur l'installation d'un bureau de son agence en RDC.

Elle a aussi révélé avoir obtenu du président Laurent-Désiré Kabila, qui l'a reçue à Lubumbashi, le réexamen du dossier de 315 magistrats révoqués en 1998.

Commentant la signature du protocole d'accord, le ministre des Droits humains de Kinshasa, Léonard She Okitundu, a dit que cette signature démontrait la volonté du gouvernement de renforcer la protection des droits de l'Homme en RDC, qualifiant ce geste « d'engagement significatif pour le gouvernement ».

C'est l'autre rébellion, celle du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, soutenu par l'Ouganda, qui parle de lancer une nouvelle offensive. Le MLC et le RCD se sont féroce-ment battus entre eux à Kisangani, et Bemba a récemment affirmé que 20 000 combattants du MLC approchaient de Mbandaka, un port sur le fleuve Congo qui a servi de base pour les récentes attaques de l'armée contre les rebelles dans le nord-ouest.

Tenue par l'armée congolaise et ses alliés zimbabwéens, ce port donnerait aux rebelles une bonne base pour préparer une offensive contre Kinshasa. Des observateurs militaires de l'ONU ont confié la semaine dernière que les rebelles n'étaient plus qu'à 55 km au nord de Mbandaka.

Mais les alliés de Kinshasa (Zimbabwe, Angola et Namibie) exigent que le Rwanda et l'Ouganda retirent leurs troupes de la RDC comme le stipule l'accord de paix de Lusaka (1999). Ils demandent aussi que des troupes de l'ONU viennent pour superviser l'application du cessez-le-feu.

D'autre part, la rivalité entre le Rwanda et l'Ouganda a affaibli la rébellion, dont les meneurs continuent d'être percutés par les populations locales comme des marionnettes de leurs parrains. Les exactions pratiquées contre ces populations alimentent en outre un profond ressentiment au sein des civils des régions occupées.

EXPRESS INTERNATIONAL

CÔTE D'IVOIRE | État d'urgence

LA JUNTE au pouvoir en Côte d'Ivoire a décidé l'instauration de l'état d'urgence et d'un couvre-feu à partir de demain soir. Ces mesures prendront effet la veille de la divulgation prévue par la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de la liste des candidats qui pourront prendre part à l'élection présidentielle du 22 octobre. Elles demeureront en vigueur jusqu'au 10 octobre. Par ailleurs, quatre personnes ont été tuées et six autres blessées hier soir dans l'explosion d'une bombe au terminal d'autobus d'Abidjan, comme l'a très crûment montré hier la télévision d'État ivoirienne. — d'après AFP et AP

AMÉRIQUE DU SUD | Libre échange

LE PRÉSIDENT brésilien Fernando Henrique Cardoso s'est prononcé hier pour la création d'une zone de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne d'ici deux ans, à la suite d'un entretien à Berlin avec le chancelier allemand Gerhard Schroeder. Le Mercosur est le Marché commun sud-américain regroupant le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, et auquel le Chili et la Bolivie sont associés. « Je suis d'accord avec l'établissement d'un calendrier », a dit Schroeder, tout en signalant que c'était la Commission européenne qui menait les négociations. — d'après AFP

ÉTATS-UNIS | Nés à l'étranger

LE NOMBRE de résidents aux États-Unis nés à l'étranger a atteint 25,8 millions de personnes, soit une progression de 30 % par rapport à 1990, selon des chiffres de 1997 publiés hier par le Bureau fédéral du recensement. Un résident sur 10 est né à l'étranger, le plus fort taux depuis les années 1930. Parmi ces 25,8 millions d'habitants d'origine étrangère, la moitié (13,1 millions) viennent d'Amérique latine, dont 7 millions du Mexique. D'autres pays en tête de liste sont Cuba, la République dominicaine et le Salvador. Ceux qui sont nés en Asie représentent 6,8 millions d'habitants, soit 27 % des résidents d'origine étrangère. Enfin, 4,3 millions sont nés en Europe. Six États accueillent au moins un million d'étrangers : la Californie (8,1 millions), New York (3,6 millions), la Floride (2,4 millions), le Texas (2,2 millions), le New Jersey (1,2 million) et l'Illinois (1,1 million). — d'après AFP

AFRIQUE | Mbeki à Dakar

LE PRÉSIDENT sénégalais Abdoulaye Wade et son homologue sud-africain Thabo Mbeki ont eu des entretiens hier sur « la paix et la stabilité » en Afrique de l'Ouest, particulièrement sur la crise ivoirienne. « Le président Wade, moi-même et huit autres chefs d'État avions été chargés par l'OUA (l'Organisation de l'unité africaine) de traiter du problème de la Côte d'Ivoire », a déclaré Mbeki, précisant qu'il était venu « écouter » les points de vue du président sénégalais sur la question. Mbeki, qui s'était rendu précédemment au Nigéria, est arrivé hier soir à Accra au Ghana. Il aura aujourd'hui des entretiens avec son homologue ghanéen, Jerry Rawlings, et s'adressera demain au Parlement avant de quitter le Ghana. — d'après AFP

Les trésors de Montréal

L'OPÉRATION PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE MONTRÉAL 2000



À surveiller samedi dans **La Presse**

LE CONCOURS «LA MAISON COUP DE CŒUR LA PRESSE • TVA»

10 000\$ EN PRIX OFFERTS PAR



Ville de Montréal



En collaboration avec HÉRITAGE MONTRÉAL et la Chambre immobilière du Grand Montréal

Cachemire: Poutine refuse d'intervenir

Le président russe signe des accords d'armements avec l'Inde

Associated Press
et Agence France-Presse

NEW DELHI — Le conflit entre l'Inde et le Pakistan sur la question du Cachemire ne peut être réglée que de manière bilatérale, sans aucune intervention extérieure, a estimé hier le président russe Vladimir Poutine.

S'adressant aux deux Chambres du Parlement indien au 2^e jour de sa visite officielle, Poutine a ainsi refusé parti pour l'Inde qui rejette toute intervention étrangère au Cachemire.

Il a aussi approuvé l'idée, suggérée par l'Inde, d'un « front consolidé » pour lutter contre le terrorisme, des Philippines au Caucase, en passant par le Kosovo. En regard des islamistes armés, les deux dirigeants, russe et indien, estiment que les terroristes à l'oeuvre au Cachemire étaient les mêmes que ceux qui combattent en Tchétchénie.

L'Inde et le Pakistan se sont fait deux fois la guerre depuis leurs indépendances il y a 50 ans, pour le contrôle de cette province, territoire himalayen stratégique.

La rébellion armée musulmane contre la présence indienne au Cachemire et la répression militaire et policière indienne ont fait plus de 34 000 morts depuis 1989.

Plus tôt dans la journée, l'Inde et la Russie ont signé une série d'importants accords de livraison d'armements ainsi qu'une entente de coopération militaire et technique.

Ces accords prévoient la production sous licence en Inde d'avions de combat Soukhoï SU-30M ainsi que la vente et la production sous licence de chars de combat T-90.

Un 3^e contrat porte sur le transfert gratuit d'un porte-avions russe en Inde, qui doit être modernisé aux frais de New Delhi.

« Ces trois accords ont été finalisés et signés », a indiqué Samir Sinha, porte-parole du ministère indien de la Défense, sans fournir



Le président russe Vladimir Poutine, accompagné de son épouse Ludmilla (tous deux à droite), reçoit des fleurs du gouverneur de la province indienne Maharashtra, le D^r P.C. Alexander et de son épouse Ackama.

d'indications sur leur montant, que des estimations initiales chiffreraient à plus d'un milliard de dollars US.

D'autre part un accord de défense signé par le ministre indien de la Défense George Fernandes et le vice-premier ministre russe Iliia Klebanov prévoit la création d'une commission indo-russe de coopération militaire et technique présidée par les deux hommes.

De source militaire indienne, on indique que le coût de remise en état du porte-avions *Admi-*

ral Gorchkov est estimé à 750 millions de dollars et que sa flotte de MiG-29K coûterait 1,2 milliard.

L'Inde, dont la Russie est le principal fournisseur d'armes, est lourdement endettée vis-à-vis de Moscou, jusqu'à 4,5 milliards de dollars.

Un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire a aussi été signé qui permettra à l'Inde d'obtenir des transferts de technologie en dépit des sanctions dont elle est victime après ses essais nucléaires.

Famines: la responsabilité est internationale

Agence France-Presse

PARIS — Le rapport annuel d'Action contre la faim (ACF), présenté à Paris aujourd'hui, souligne la « responsabilité de la communauté internationale quant à la faillite de la protection des populations victimes de la famine », a indiqué hier l'organisation humanitaire.

L'ONG relève dans un communiqué que l'Afrique est « plus que jamais touchée par la faim ». Dans ce continent, le seul où la famine progresse encore, des populations entières meurent dans l'indifférence générale, note ACF, citant le Soudan, la Somalie, le Burundi, les deux Congo et l'Éthiopie.

« Ceux qui meurent de faim sont désormais des populations oubliées, abandonnées, passées par pertes et profits de la mondialisation et du nouvel ordre mondial, dont les grandes puissances se veulent les garantes », regrette l'organisation.

Action contre la faim dénonce en particulier « la faillite totale du devoir de protection des populations ». Pis encore, selon ACF, « les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, qui devait le mettre en oeuvre, contribuent largement à cette faillite ».

ACF explique que son rapport annuel montre « que les famines d'aujourd'hui sont tolérées par les grandes puissances qui laissent la violence, l'oppression et la guerre ravager ces États ».

L'avenir de vos enfants est entre vos mains

Abonnez vos enfants au forfait à accès illimité du service Internet de base **Sympatico**[™] Bell et donnez-leur accès à tout un monde de connaissances.

Seulement **19⁹⁵\$** /mois pour les 3 premiers mois*.

Concours

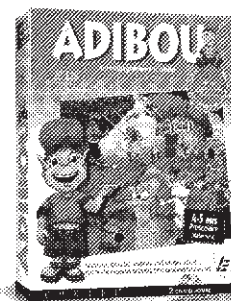
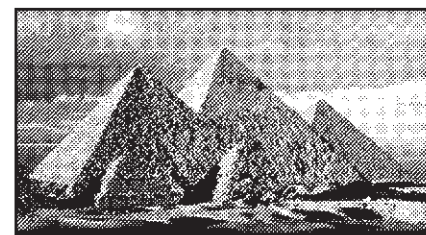
Sympatico « Ça forme la jeunesse! »[†]

À GAGNER

1 voyage en famille pour découvrir l'une des 7 Merveilles du monde. (Valeur de 12 000 \$)

500

cédéroms éducatifs Adibou[™]. (Valeur approx. de 60 \$ ch.)



Pour participer:

1. Commandez votre cédérom de démarrage GRATUIT au **1 877 602-0WEB**.
2. Activez votre compte **Sympatico** à l'aide de votre cédérom de démarrage afin de vous abonner. Vous serez ainsi automatiquement inscrit au concours.

Donnez à vos enfants une longueur d'avance. Abonnez-vous vite!
Cette offre prend fin le 31 octobre 2000.

Sympatico est une marque de commerce de Bell ActiMedia Inc., utilisée sous licence. * L'offre à 19,95 \$/mois pour les trois premiers mois est valide jusqu'au 31 octobre 2000. Après les trois premiers mois, vous pourrez continuer de profiter du forfait à accès illimité au coût de 22,95 \$/mois. † Ce concours est réservé aux nouveaux clients qui auront commandé le cédérom de démarrage Sympatico avant le 31 octobre 2000 et qui se seront abonnés au forfait à accès illimité entre le 2 octobre et le 18 novembre 2000. Aucun achat requis. Pour obtenir le règlement officiel du concours, expédiez une enveloppe-réponse suffisamment affranchie à: Concours « Ça forme la jeunesse! », 1558, avenue Docteur-Penfield, Montréal (Québec) H3G 1B9. © 2000 Havas Interactive Europe S. A. Adibou et Acti sont des marques déposées de Havas Interactive Europe S. A. Tous droits réservés. Édition canadienne - I.C.E. Division Multimedia Inc.

SYMPATICO[™]

Brancher les familles
sur Internet

Bell

ÉDITORIAL

La débâcle des régions



AGNÈS GRUDA

agruda@lapresse.ca

MALGRÉ QUELQUES creux sporadiques, le nombre d'étudiants inscrits dans les universités québécoises n'a pas bougé depuis le milieu des années 90. Dans les années qui viennent, la tendance va se maintenir : on s'attend à une légère baisse, peu significative, d'ici 2013.

Mais cette apparente stabilité recèle de grandes variations. Ainsi, l'Université McGill et l'Université de Montréal ont le vent dans les voiles : leur effectif devrait augmenter de 4 à 5 %.

En revanche, dans les régions, c'est la débâcle. Les constituantes de l'Université du Québec à Rimouski et à Chicoutimi pourraient perdre de 13 à 14 % de leur clientèle. À l'Université Laval, le déclin prévu est de 8 %. Bref, toutes les universités à l'extérieur de Montréal doivent s'attendre à perdre des plumes. Et dans certains cas, on ne sera pas loin de l'hémorragie.

Cette disparité démographique, c'est une donnée fondamentale qui explique en bonne partie les réactions à la nouvelle politique de financement universitaire implantée cette année, et qui doit être précisée d'ici quelques semaines.

Avec la nouvelle formule, la principale subvention attribuée aux universités sera directement proportionnelle aux fluctuations de clientèle. Si le nombre d'étudiants augmente de 10 %, le chèque sera revu en conséquence. Mais s'il baisse, la contribution baissera d'autant.

L'effectif universitaire était déjà pris en considération dans le passé, mais il pesait moins lourd dans la balance, et le financement des universités était basé sur toutes sortes d'autres critères, dont une obscure « base historique ».

La nouvelle politique aura le grand mérite de faire le ménage dans les critères de subvention, et de les rendre plus transparents. Mais comme les besoins financiers d'une université ne diminuent pas

proportionnellement à leurs effectifs — si elles veulent garder tous leurs services, elle doivent continuer à financer les mêmes bibliothèques et les mêmes laboratoires — cette nouvelle politique risque aussi de faire très mal aux universités en perte de vitesse. Et éventuellement, de précipiter leur perte.

Après des années de compressions, le gouvernement a entrepris de réinvestir dans le réseau universitaire. D'ici trois ans, celui-ci bénéficiera d'une injection totalisant 600 millions. La nouvelle politique de financement entre donc en vigueur dans un contexte de relative abondance. Ainsi, même si certaines universités auront droit à une pointe de tarte relativement plus petite qu'autrefois, elles recevront quand même plus que ce qu'elles recevaient l'an dernier.

Dans l'immédiat, et si le gouvernement corrige les distorsions les plus criantes, la nouvelle formule de financement ne devrait donc pas faire trop mal.

Mais c'est lorsque la période de rattrapage sera terminée que le choc démographique se fera sentir dans les régions. C'est inévitable.

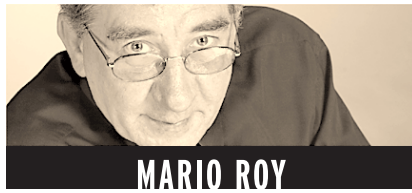
Parce qu'elle est fondée sur des critères plus objectifs, parce qu'elle a pour effet de renforcer les institutions universitaires de pointe au Québec — dont McGill et l'Université de Montréal —, la nouvelle politique marque un net progrès par rapport au passé.

Mais... il y a un mais. Car ce qui est en jeu, en fin de compte, c'est le sort des universités régionales, et plus particulièrement celui des constituantes les plus fragiles du réseau de l'Université du Québec.

Faut-il revoir leur vocation ? Les transformer en institutions de premier cycle ? Faire en sorte qu'elles concentrent leurs énergies dans leurs domaines d'excellence et renvoient la gamme de leurs services ? Ou encore les inciter à inventer des programmes bidon pour attirer une nouvelle clientèle ?

Plutôt que de repousser ce débat sous le tapis, plutôt que de gronder ces institutions quand elles osent s'inquiéter de leur avenir, Québec aurait intérêt à ouvrir ce débat tout de suite. Sans attendre de se retrouver avec un réseau en crise entre les mains.

Le dernier président romantique



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

IL Y AVAIT quelque chose d'extraordinaire à voir, mardi, la foule amassée devant la basilique Notre-Dame réserver son accueil le plus chaleureux au président cubain, Fidel Castro, venu assister aux funérailles de son ami, l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, lequel a entretenu des relations avec Cuba à une époque où cela était fort mal vu par nos puissants voisins du Sud.

« Viva Fidel ! », scandaient les gens, instantanément conquis par l'impressionnant personnage, par le vieux révolutionnaire droit et digne qui, pour la circonstance, avait troqué sa tenue militaire pour un sobre complet noir...

On a vu à l'oeuvre ici ce qu'on pourrait appeler le « syndrome Che Guevara », en référence à cet homme qui fut justement un compagnon de route de Castro et tenta sans succès d'exporter sa révolution jusqu'en Afrique avant de mourir assassiné par des militaires sud-américains. Tout de suite canonisé, le Che vit toujours aujourd'hui, non dans l'univers de l'histoire politique, mais dans celui de l'image : celle qu'a faite de lui, en mars 1960, le photographe Alberto Diaz Gutierrez (alias Alberto Korda) et qui devait presque à elle seule lancer la fort rentable industrie du « poster », de l'affiche, à l'échelle planétaire.

Guevara devint sur ce marché l'icône absolue du dernier révolutionnaire romantique, dont le sous-commandant Marcos n'est aujourd'hui, dans son Chiapas mexicain, qu'une pâle et pathétique imitation.

De même, à 74 ans, peut-être Fidel Castro est-il en train de quitter tout doucement le monde réel pour entrer dans celui de la représentation où il pourrait devenir, après plus de quatre décennies de pouvoir absolu sur le peuple cubain, le... dernier président romantique. C'est ce phénomène étrange que semble annoncer la réaction de la foule assemblée sur la Place d'armes où, précisément, on a vu flotter un drapeau rouge garni de la tête

du Che, question de rendre encore plus lumineux le parallèle...

C'est certainement un luxe qu'ici, nous pouvons nous permettre.

Mais de plus en plus, en Amérique latine, Fidel Castro est froidement vu pour ce qu'il est. Un « vieil homme incapable d'accepter les changements qui permettraient à son pays de choisir un nouveau leader et un nouveau modèle de gouvernement : une amnistie accordée aux dissidents, la légalisation des partis autres que communistes, une élection véritable », lit-on dans un petit ouvrage acide qui s'est hissé au haut de la liste des best-sellers, en 1996-1997, sur tout le continent : *Manual del perfecto idiota latinoamericano* (Le Guide du parfait idiot latino-américain, par Mendoza, Montaner et Vargas Llosa).

Pour nous, qui sommes à des milliers de kilomètres de là, le temps et la distance ont tout simplement anobli le dictateur « de gauche », c'est-à-dire jouissant d'une totale immunité auprès de l'intelligentsia des pays libéraux, lequel, concédons-le, a en outre été le plus *soft* de tous les potentats ayant, depuis 75 ans, asservi les prolétaires au nom du prolétariat.

De sorte qu'on ne lui tient même plus rigueur d'avoir détruit l'économie de son pays, comme l'ont fait consciencieusement et sans exception tous les autres dictateurs de gauche, puisque le coupable était déjà attaché au poteau : l'embargo américain.

Justement, ce fut étonnant, aussi, de voir le *lider maximo* s'entretenir fort civilement avec un autre vieux président (de 1977 à 1981), Jimmy Carter, lequel réclame maintenant que soient rétablies les relations commerciales entre Cuba et les États-Unis.

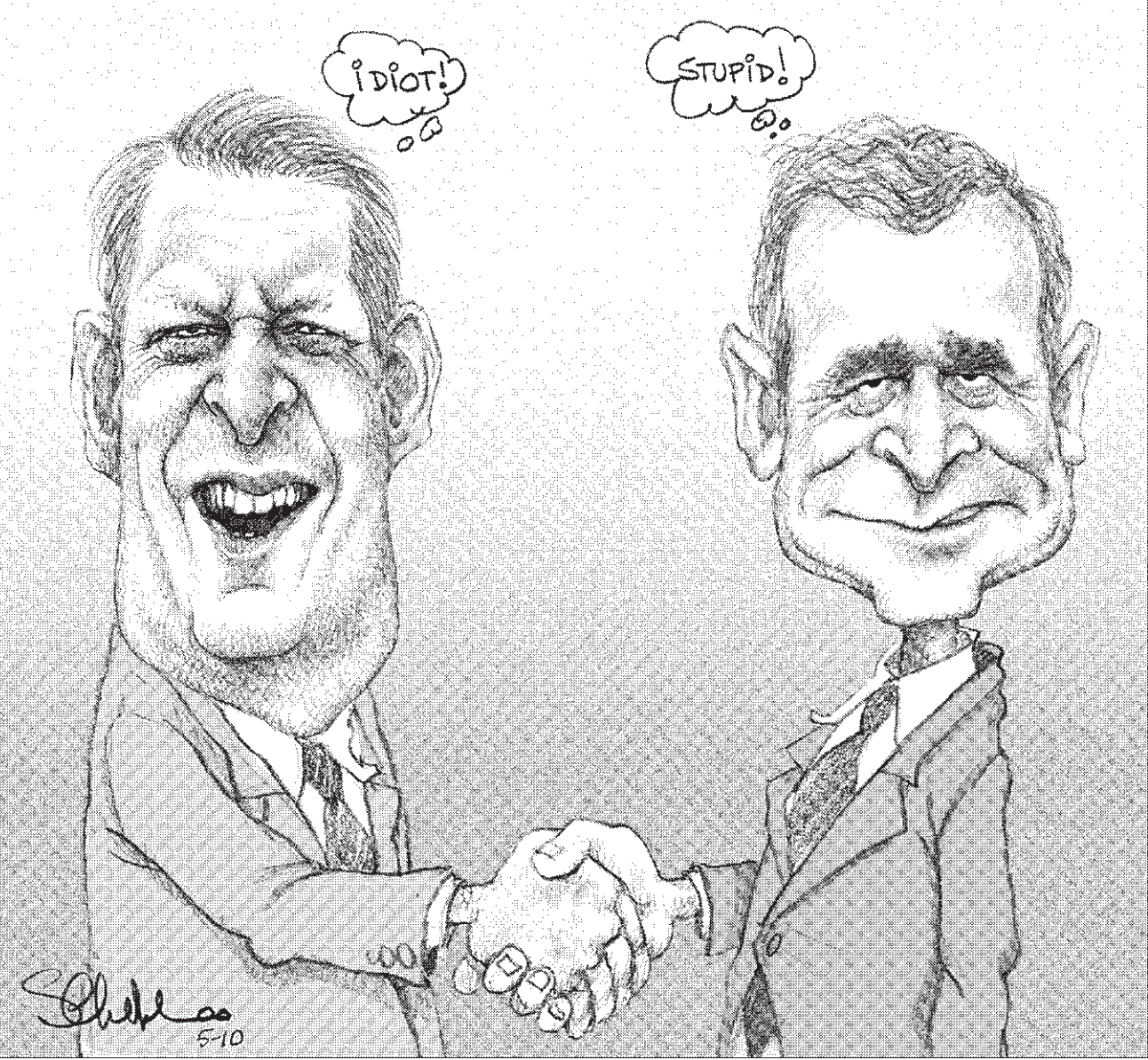
Image magnifique, encore là, de deux sages devisant sur le perron de l'église, parlant peut-être de ce bon vieux temps qui fut peut-être la... dernière époque héroïque !

Il reste que Jimmy Carter a raison : l'Amérique ne tirera rien de Castro en maintenant l'embargo, mais le peuple cubain, lui, gagnera tout à être intégré de plein droit aux grands courants commerciaux planétaires.

L'embargo est devenu anachronique, comme les derniers révolutionnaires. Et les derniers présidents romantiques.

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

PREMIER FACE À FACE GORE-BUSH



Droits réservés

Serge.Chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Une question

JE SUIS un jeune étudiant de 22 ans et j'aimerais qu'on m'explique comment on peut soutenir que monsieur Trudeau a été un grand défenseur des droits de la personne tout en étant un ami de Fidel Castro, qui est un terrible tyran et dictateur ? Cuba n'est-t-il pas un pays où les droits de la personne sont violés quotidiennement ?

Je ne comprend pas cette attitude. C'est vrai que monsieur Trudeau a voulu tenir tête aux États-Unis en entretenant ce lien d'amitié avec Cuba. Mais ne serait-il pas ridicule de voir monsieur Chrétien devenir ami avec Saddam juste pour tenir tête aux États-Unis ?

EDUARDO CRUZ-ALONSO

Quelle manie!

ON A la manie d'encenser nos morts. Moi personnellement, monsieur Trudeau m'inspirait de son vivant et continue de m'inspirer après sa mort les mêmes sentiments : je ne l'ai jamais aimé, je le respectais ; je ne l'aime pas plus parce qu'il est mort ; je le respecte autant qu'avant.

Je retiens surtout son extrême arrogance vis-à-vis du Québec et des Québécois — son rapatriement unilatéral de la Constitution qui n'a été qu'une plume de plus à son chapeau et/ou un pied de nez au Québec, isolé encore une fois. Car après tout, on a toujours un représentant de la reine d'Angleterre, notre gouverneur général ; nos élus prêtent allégeance à la reine, dont la face est imprimée sur tous nos billets de banque.

Mais je retiens aussi sa culture, son beau langage en français et en anglais et surtout son indépendance vis-à-vis des États-Unis qui nous faisaient honneur.

S. CALAMAWY
La Salle

Honte!

C'EST DANS les situations difficiles que le caractère se révèle. Ainsi en est-il de Bernard Landry qui, à la suite du décès de Pierre Elliott Trudeau, n'a pas baissé à mi-mât le drapeau de son bureau de circonscription, et du président du syndicat des policiers de la CUM qui a refusé une demande pour que ses collègues portent le pantalon d'uniforme lundi et mardi. Quels crétins, quels petits hommes, quel contraste.

GILLES CARON
Montréal Ouest

Un bâton sans bout

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU pourrait devenir la plus grande figure de l'histoire canadienne si on se rend compte qu'il avait tort. Je m'explique. Toutes sa philosophie et ses actions étaient basées sur la haine du nationalisme. Il cherchait à combattre et éliminer le nationalisme. Ce qui est totalement absurde de deux façons.

Je comparerais cela au fait de vouloir un bâton sans bout. On



photo, La Presse ©

Le président cubain, Fidel Castro, un ami de Pierre Trudeau, en compagnie du premier ministre Jean Chrétien (à droite).

peut ne pas aimer le bout et vouloir s'en débarrasser en le coupant, mais évidemment on forme ainsi un autre bout. Si on réussit à éliminer le nationalisme québécois, on crée le nationalisme canadien. Et si on élimine le nationalisme canadien, on devient tous américains. Nous savons tous à quel point les Américains sont nationalistes.

De plus, le nationalisme et le tribalisme ne sont pas des obstacles au monde que l'individualisme n'est un obstacle à la nation. Avant les déclarations des droits de la personne aux États-Unis et en France, dans les années 1780, on considérait que de respecter les



Pierre Trudeau

droits de l'individu pouvait enlever quelque chose au pouvoir de l'État. L'individu avait le privilège d'être respecté, mais il n'en avait jamais le droit car c'était l'État ou le roi qui primaient. On a appris dès

puis qu'un État fondé sur le respect des individus peut non seulement fonctionner mais prospérer. Trudeau l'a compris et a même fait de grandes choses en ce sens : par exemple la loi omnibus et la Charte des droits.

De même, on considère maintenant que les peuples peuvent avoir le privilège d'être respectés, mais on n'en fait pas un droit. Accorder aux communautés le droit d'exister enlèverait quelque chose à la communauté des nations. Mais pourquoi les peuples ne travailleraient-ils pas aussi bien ensemble et même mieux après avoir été reconquis ? Le pays Basque séparé voudrait certainement garder des relations privilégiées avec l'Espagne, ainsi qu'avec la France et le reste du monde. De même pour le Québec et le Canada. Et les Amérindiens pourraient être un apport positif à l'Amérique du Nord au lieu d'être un fardeau. Le Canada sé-

paré des États-Unis ne travaille-t-il pas très bien avec lui ?

L'insistance de Trudeau contre le nationalisme pourrait être le catalyseur amenant tout le monde à faire le contraire. De ce fait, il deviendrait l'influence positive qu'il n'a pas été de son vivant.

JOSEPH-HUBERT ROCHON
Hull, Québec

Un peu de classe, S.V.P. M. Bouchard

LES PRÉSIDENTS de la France et des États-Unis, de même que les premiers ministres de l'Angleterre et de la Chine ont rendu hommage à Pierre E. Trudeau. Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu une minute de silence à sa mémoire. Tous les chefs de parti à la Chambre des communes, y compris un Gilles Duceppe qui a su être à la fois honnête sur ses convictions et respectueux au sujet d'un homme politique hors du commun, se sont momentanément élevés au-dessus des débats partisans. Pendant ce temps, à Québec, on hésite à mettre les drapeaux en berne. Le premier ministre Bouchard, en réponse à un journaliste, se dit incapable d'identifier une contribution de M. Trudeau à l'édification du Québec moderne et à toutes les misères du monde à admettre que la Charte des droits et libertés constitue un héritage important. On n'a pas à se surprendre de la petitesse d'un Jean-Paul L'Allier ou d'un Claude « Agent double » Morin, mais on est en droit d'attendre plus de classe de la part de M. Bouchard.

Peu importe notre orientation au plan constitutionnel, il faut reconnaître la place qu'occupe Pierre Elliott Trudeau au Québec, ailleurs au Canada et dans le monde. Hésiter à rendre les honneurs à celui qui fut le Québécois le plus connu de la planète est inexcusable. Qu'il ait aussi été le Canadien le plus connu au monde n'y change rien.

DANIEL GAGNON

FORUM

La culture scientifique crie famine

Les gouvernements, tant fédéral que provincial et municipaux, doivent réinvestir vigoureusement dans la culture scientifique et technique

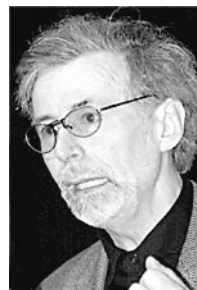
HERVÉ FISCHER

L'auteur est président de Science pour tous et directeur du Festival Téléscience.

Dans un éditorial récent de *La Presse*, M. Alain Dubuc faisait l'éloge de la prospérité et soulignait le retard du Québec, qui se classerait, selon certains critères, « au 57^e rang des provinces et des États américains ». Au moment où d'autres statistiques nous annoncent aussi que le Québec va progresser plus rapidement que les autres provinces du Canada grâce à son engagement spectaculaire dans la nouvelle économie, il faut rappeler que les vocations

scientifiques absolument nécessaires à la recherche et au développement ne seront pas au rendez-vous si le gouvernement ne réinvestit pas massivement aussi dans la promotion de la culture scientifique et technique, qui est la base même de cette dynamique.

Les sciences et les technologies mènent le monde, pour le meilleur et pour le pire. On ne construira pas les tours flamboyantes de la nouvelle économie québécoise, on ne créera pas le miracle économique québécois que nous espérons tous sans en consolider et élargir les fondations. Et on mettra en péril la démocratie si l'opinion publique n'est pas en mesure de comprendre les enjeux des manipulations génétiques, du clonage, de la puissance des ordinateurs, et des modifications de notre environnement. Il faut que souffle au Québec un esprit nouveau en faveur de la culture scientifique et technique, qui se situe désormais au cœur des grandes espérances et des périls extrêmes de notre aventure humaine, dans la problématique d'un nouvel humanisme qu'il faut repenser ensemble, dans les enjeux de notre système d'éducation, dans les défis de notre développement économique et de la compétition internationale à laquelle nous sommes confrontés



Hervé Fischer

pour la survie même de notre culture et de notre identité.

Le désintérêt des jeunes pour les études scientifiques ne tient pas aux jeunes : il est le simple reflet d'une société d'adultes qui a trop longtemps négligé l'appropriation des sciences et des technologies, qui a trop longtemps fait la promotion des « sciences humaines », au détriment des « sciences dures », comme le souligne le biologiste américain Edward O. Wilson dans un livre tout récent : *L'unicité du savoir : de la biologie à l'art, une même connaissance*. Le titre est significatif, mais plus encore le succès de librairie de ce livre, qui nous démontre une prise de conscience nouvelle de l'opinion publique en faveur de la culture scientifique.

Ces idées avaient connu au Québec dans les années 80 un bel essor avec la multiplication d'organismes dynamiques tels que les *Petits Débrouillards*, les *Expos-Science*, le magazine *Québec Science*, l'Agence Science-Press, l'Association des Communicateurs scientifiques, etc., ainsi qu'une importante production de documentaires scientifiques de télévision. Mais depuis quelques années, tous gouvernements confondus, ces organismes ont vu décliner leurs moyens financiers, du fait du retrait du gouvernement fédéral et des compressions dans les budgets gouvernementaux et municipaux. L'État s'en est de plus en plus remis aux commandites des grandes entreprises privées, qui ont fini par s'en lasser : certaines reçoivent plus de demandes qu'il n'y a de jours dans l'année ! L'idée du prélèvement d'un 1 % des subventions de l'État aux laboratoires de recherche publics et privés pour la communication ou la vulgarisation scientifique, que nous avions lancée il y a trois ans, n'a pas reçu un accueil favorable de la part du gouvernement, soucieux de ne pas imposer aux entreprises privées de nouvelles contraintes. Il faut donc que l'État cesse de s'en remettre au privé et assume lui-même ses responsabilités. Il faut que les gouvernements, tant fédéral que provincial et municipaux, réinvestissent vigoureusement dans la culture scientifique et technique.

Les organismes de promotion de la culture scientifique sont exsangues. Ils n'ont plus les moyens



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Les vocations scientifiques absolument nécessaires à la recherche et au développement ne seront pas au rendez-vous si le gouvernement ne réinvestit pas massivement dans la promotion de la culture scientifique et technique.

d'assumer de façon professionnelle leur mandat, parfois même plus assez de moyens pour soutenir le travail des bénévoles. C'est pour lutter contre cette évolution décourageante que les organismes québécois de culture scientifique se sont regroupés en 1997 et ont fondé Science pour Tous. Pour dénoncer la fin du programme fédéral Science et Culture Canada et pour demander au gouvernement québé-

cois l'instauration d'une nouvelle politique de la culture scientifique et technique, avec les budgets nécessaires, que Science pour Tous évalue à 15 millions de dollars annuellement : un montant très modeste par rapport aux enjeux.

Science pour Tous a tenu des états généraux de la culture scientifique et technique en 98, un forum en 2000, auquel les ministres Jean Rochon et Agnès Maltais sont ve-

nus s'adresser. Nous attendons tous une politique gouvernementale de la culture scientifique. Le ministre Rochon a lancé depuis un an une grande consultation, relancée à partir d'un document de travail orienté vers l'essor de la recherche et développement au Québec et sur l'appropriation sociale de la science et de la technologie. Nous avons tous participé à cette consultation. Nous avons eu le sentiment d'être écoutés avec attention. Nous espérons l'annonce de cette politique nouvelle pour bientôt. L'heure de vérité est donc arrivée. Nous allons savoir si nous pouvons relancer la dynamique de nos organismes, après une période de décroissance et de découragement. Et surtout, nous allons savoir si le gouvernement sait reconnaître et choisir lucidement et courageusement les priorités à long terme, en investissant dans l'éducation et dans la valorisation d'une dynamique culturelle, sur laquelle repose largement l'avenir du Québec pour les générations futures.

Cette politique devrait se concrétiser avec un investissement budgétaire majeur, car il y a beaucoup de rattrapage à faire, et une garantie d'avenir, pour que nous n'ayons pas à consacrer la moitié de nos énergies à chercher toujours des moyens financiers pour survivre. Cette garantie pourrait s'incarner, par exemple, dans un organisme québécois de la culture scientifique et technique, doté d'un budget ad hoc et d'un mandat spécifique, avec des représentants associant l'État, les entreprises privées, les institutions d'enseignement et de recherche, et les organismes de culture scientifique, grands et petits, montréalais et issus des régions éloignées. Nous pourrions alors reprendre espoir et bâtir à plus long terme. Ce serait l'aboutissement de tous les efforts des organismes dévoués à cette cause que regroupe Science pour Tous. Nous sommes dans cette attente depuis plusieurs années.

Nous voulons y croire, convaincus que le gouvernement n'aura pas enfin éveillé des espoirs si légitimes et urgents, sans vouloir y répondre par un engagement clair et décisif.

La force de l'enracinement

CHRISTIAN DUFOUR

Nous publions ici un extrait du livre intitulé « Lettre aux souverainistes québécois et aux fédéralistes canadiens qui sont restés fidèles au Québec », que M. Dufour vient de publier aux éditions Stanké.

La sous-estimation de la gravité du problème et de ses conséquences négatives à long terme est l'une des failles d'une série d'articles publiés à la fin de l'hiver 2000 par l'éditorialiste en chef du quotidien montréalais *La Presse*, Alain Dubuc, sur le thème « Réinventer notre avenir : des idées pour sortir du cul-de-sac ». Il s'est agi, avec « Sortie de secours », le livre de Jean-François Lisée dont nous avons parlé, de la tentative la plus intéressante, versant fédéraliste cette fois, pour faire avancer le débat.

L'un des mérites de Dubuc est d'admettre, chose rare chez un fédéraliste, que l'impasse actuelle représente autant un échec pour les fédéralistes québécois que pour les souverainistes. Pire, il deviendra évident avec le temps que c'est un échec pour le Canada au même titre que pour le Québec. Dans ce contexte, les souverainistes ont au moins le mérite d'essayer de régler le problème, alors qu'un grand nombre de fédéralistes s'en lavent les mains, quand ils ne sont pas carrément passés de l'autre bord, du bord de ce Canada sans avenir parce que bâti sur la négation de son cœur québécois.

« Tourner la page », « La fin d'un rêve », « Le mur canadien », « Penser en gagnants », « S'affirmer autrement », « Les voies de l'avenir », etc. : les titres des articles de Dubuc rendent bien compte de l'esprit volontariste, de l'optimisme un peu artificiel qui les animent. Le thème central est qu'il faut rompre avec notre passé de perdants, l'oublier, le transcender, pour être capables de regarder en avant et de saisir les nouvelles opportunités qui s'offrent à nous. Face à la double impossibilité de changer le monde en fonction de nos aspirations ou d'en sortir, Dubuc suggère d'oublier un temps le problème, en appliquant notre dynamisme à d'autres secteurs.

L'éditorialiste de *La Presse* a raison d'insister sur le fait que la priorité ces temps-ci ne saurait être l'action politique liée à la question Québec-Canada, contrairement à l'opinion de ceux qui veulent à tout prix faire quelque chose en ce domaine, viscéralement réfractaires à toute inaction qu'ils ont tendance à assimiler au renoncement et à l'abdication. Cela peut être un référendum sur autre chose que la souveraineté, comme le propose Jean-François Lisée. Ou encore, cela prend la forme de tentatives pour rédiger la constitution d'un Québec souverain ou intro-

duire des éléments de proportionnalité dans notre mode de scrutin. Il est bien connu qu'agir ne règle pas toujours les problèmes. Cela peut au contraire les aggraver — mais cela permet d'oublier un temps l'angoisse.

L'une des plus grandes forces des Québécois dans le contexte nord-américain, c'est leur exceptionnel enracinement sur un territoire qu'ils occupent depuis trois siècles et demi. En 2000, cela se traduit entre autres par une prosaïque mais puissante force d'inertie, qui reste la colonne vertébrale d'un peuple pour l'heure piégé, dont les initiatives ont tendance à se retourner contre lui.



Christian Dufour

dence de la III^e République en France ? A-t-on oublié le vertigineux effondrement de la société française en 1940 ?

À toute chose malheur est bon : le cul-de-sac actuel présente l'avantage de nous obliger à nous regarder en face, sans la complaisance habituelle de tous les peuples qui sont au fond amoureux d'eux-mêmes. Sans solution en vue, cela permet d'examiner froidement, de jauger ce vieux problème, à la fois étrange et familier, qui nous gruge et qui nous ronge. On pense à la rage impuissante d'Auaturk dans la Turquie vaincue de 1920, dont le démembrement vient d'être calmement décidé par les grandes puissances : face au mur, au fond du trou, toucher le désespoir pour récupérer la capacité de renverser la dynamique d'échec.

L'inaction forcée est frustrante ; rapidement malsaine, elle ne saurait durer longtemps sans dommage permanent. Dans ce contexte, les nouvelles initiatives suggérées par Dubuc dans des secteurs pointus mais importants, comme l'éducation, l'économie du savoir et la culture, seront intéressantes dans la mesure où l'on ne se bercera pas d'illusions : on pourra gagner du temps, se renforcer, éviter de s'affaiblir encore davantage, mais cela ne règlera pas le problème de base. Celui-ci est et restera politique, lié à notre rapport avec le reste du Canada. Implacablement, il neutralisera avec le temps chacune de nos réussites de Québécois, tant que nous n'aurons pas été capables de le dépasser.

Comme j'ai essayé de le démontrer dans *Le Défi québécois*, ce problème, c'est notre difficulté à gérer à notre avantage le considérable pouvoir que génèrent dans tous les domaines notre identité et notre dynamisme de Québécois. Ce pouvoir québécois, nous avons malheureusement tendance à nous le faire siphonner et à le perdre. (...)

Certaines des pistes proposées par Dubuc étant intéressantes, voire rafraîchissantes, l'on aimerait bien que l'opération « renouvellement » qu'il propose soit aussi facile à réaliser qu'il le laisse entendre. Force est cependant de constater qu'il faudra plus que des nouvelles idées pour renouveler une énergie, une émotion, des valeurs qui plongent leurs racines dans la toute première histoire de notre peuple. Quoi qu'on en dise, c'est loin d'être des vieilles histoires révolues pour les Québécois de l'an 2000. Ils vouent une immense affection à ce héros positif mais malheureusement perdant que fut René Lévesque. Ils canonisent de son vivant un vieil adolescent rebelle comme Michel Chartrand et vibrent à l'unisson — moi compris — à l'écoute de séries télévisées belles et touchantes, mais néanmoins misérabilistes, comme « Les Filles de Caleb ».

Au-delà de la reprise économique actuelle et du nouvel optimisme que l'on sent monter à Montréal, notre passé nous rattrapera vite au tournant si nous donnons simplement l'illusion d'avoir rompu avec lui, sans avoir retenu ses difficiles mais nécessaires leçons. Car si ce passé constitue le problème, il renferme aussi la solution. C'est pour ne pas l'avoir compris, pour avoir cru que l'on pouvait simplement balancer par-dessus bord 120 ans d'un nationalisme canadien-français qui ne faisait plus leur affaire, que les fringants Québécois issus de la Révolution tranquille se sont vus rattrapés par la vieille dynamique d'échec de leur peuple, qu'ils ont en définitive plus affaibli que Duplessis lui-même — le honni — ne l'avait fait.

En dépit de ses attachantes qualités, René Lévesque a perdu le combat politique de sa vie contre Pierre Elliott Trudeau : nous subissons jusqu'à nouvel ordre les conséquences de sa défaite.

Dans ce contexte, on doit se réjouir du fait que le décès en juin 2000 du grand joueur de hockey canadien-français Maurice Richard se soit transformé en énorme phénomène médiatique post-moderne québécois. Car même s'il a été exploité pendant une bonne partie de sa carrière professionnelle avec les Canadiens de Montréal, même si cela a souvent été difficile pour lui, Maurice Richard était un gagnant. À cette occasion, on a assisté à un début de synthèse entre l'ancien et le nouveau Québec. La grandiose sortie de scène du Rocket montre bien que, lorsque la continuité de notre peuple avec lui-même est rétablie, il peut se hisser au sommet du monde. On l'a également vu avec Céline Dion, à la fois cadette d'une famille traditionnelle canadienne-française de quatorze enfants et produit raffiné du show-business moderne québécois.

L'ampleur, la profondeur, ainsi que le caractère populaire de la réaction au décès de Maurice Richard ont bien montré que les Québécois — les jeunes hommes en particulier — éprouvaient un énorme besoin de contact avec une image de père déterminé, capable de gagner. C'est que ce manque de détermination, cette défaillance de la volonté constituent aujourd'hui nos plus grands problèmes. Comment ne pas se rappeler le dernier cri de désespoir du chanteur André Fortin des Colocs, qui s'est enlevé la vie un mois à peine avant le

décès de Richard : « Condamné par le doute, immobile et craintif, je suis comme mon peuple, indécis et rêveur... ». Maurice Richard n'était ni condamné par le doute, ni indécis, ni rêveur. En se coupant trop des rugueuses racines canadiennes-françaises qu'il représente, le Québec est devenu plus esthétique, mais il s'est aussi affaibli sur le plan identitaire.

Le politologue Guy Laforest exprimait récemment sa conviction qu'il fallait rénover notre société, sans renier le passé. Mieux encore, dans la foulée du départ de Maurice Richard, le Québec sera davantage capable de puiser dans ce passé un peu de la détermination qui lui fait défaut pour renverser sa dynamique d'échec. Pour le reste, gardons en tête pour le bon moment les idées proposées par Alain Dubuc et Jean-François Lisée.

'une des plus grandes forces des Québécois dans le contexte nord-américain, c'est leur exceptionnel enracinement sur un territoire qu'ils occupent depuis trois siècles.

Bolivie: grave crise sociale sans solution en vue



Une Indienne amara vend des oranges au marché de La Paz. En mor-taise, le président bolivien Hugo Banzer.

Agence France-Presse

LA PAZ — Dix morts, des routes barrées, les principales villes coupées du reste du pays, les premiers signes de pénurie à La Paz, des milliers de camions bloqués, la Bolivie est confrontée depuis plus de deux semaines à la plus grave crise sociale de la décennie sans qu'une solution rapide et durable ne soit en vue.

Après bien des péripéties, des négociations ont fini par s'engager entre le gouvernement et les représentants des communautés indiennes et paysannes, amorçant une légère baisse de la tension qui avait marqué la fin de la semaine dernière. La presse locale avait même fait craindre que la crise sociale ne débouche sur une crise politique majeure.

Les discussions entre les deux parties devaient reprendre hier à La Paz. Elles s'annoncent déterminantes et longues pour la suite du conflit malgré les concessions gouvernementales faites dans la nuit.

Les autorités ont annoncé notamment l'abrogation de la loi de réforme agraire, adoptée et mise en application sous le précédent gouvernement, et ont proposé que soit élaborée une autre loi dans un délai de 60 jours.

Par cette mesure, qui est de na-

ture à décrire la situation, le gouvernement de l'ex-général Hugo Banzer (une alliance de conservateurs et de sociaux-démocrates) va nettement au-delà de la revendication du syndicat paysan (CSUTCB), qui souhaitait seulement l'annulation de deux articles.

La réforme agraire favorisait les grandes propriétés au détriment des exploitations familiales ou communautaires, en vue de doter la Bolivie d'une industrie agro-alimentaire tournée vers l'exportation.

Si cette avancée dans le dialogue, qui ne signifie pas cependant une solution définitive du litige à l'origine de la crise, est entérinée, le conflit se limiterait alors à l'affrontement entre autorités et producteurs de feuille de coca du Chapare, région du centre du pays, selon les analystes locaux.

La revendication des producteurs de coca, qui s'opposent à l'éradication totale des cocaïers, va à l'encontre des engagements internationaux, et notamment auprès des États-Unis, du gouvernement d'Hugo Banzer dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Leur production, provenant de plantations dans leur totalité illégales, est strictement destinée à l'élaboration de la cocaïne. Faute de

cultures alternatives crédibles, ils demandent le maintien de 7000 hectares de plantation « pour pouvoir survivre ».

Or, le gouvernement s'est engagé auprès de Washington à éradiquer toutes les plantations de la région sans exception et a répété qu'il était hors de question de revenir en arrière. Il lui reste environ 1000 hectares de cocaïers à arracher.

Cette crise a fait renaître « les doutes sur la viabilité de la Bolivie », a écrit dans une tribune, parue dans la presse locale, José Guillermo Justiniano, ex-ministre de l'Économie du président Gonzalo Sanchez de Lozada (1993-97), ajoutant qu'« on peut se demander si cette situation a une solution ».

Le narcotrafic constitue pour l'économie bolivienne un apport essentiel de l'ordre de 400 à 500 millions de dollars US annuellement. Le succès de la lutte contre le trafic de drogue aggrave la crise économique et sociale du pays qui, selon les économistes boliviens, n'est pas conjoncturelle, mais structurelle.

Le problème central réside « dans l'extrême pauvreté à laquelle est confronté le monde rural bolivien », souligne Jorge Torres Obles, conseiller d'un ONG, et dans « un ressentiment ethnique et culturel » qui ne facilite pas le déroulement des négociations.

Le génocide arménien tend les rapports Ankara-Washington

Agence France-Presse

ANKARA — La Turquie en colère et frustrée a fait monter hier la pression sur les États-Unis, son allié privilégié, après l'adoption par une commission du Congrès d'un projet de loi reconnaissant le génocide arménien.

Le chef d'état-major de la puissante armée turque, le général Huseyin Kivrikoglu, a repoussé une visite bilatérale prévue pour la mi-octobre aux États-Unis dans la foulée de l'adoption du projet, qui qualifie de génocide les massacres d'Arméniens perpétrés sous l'Empire ottoman entre 1915 et 1923.

Le ministère turc des Affaires étrangères a regretté dans un communiqué que les « messages » lancés par la Turquie après l'adoption

de la résolution par une sous-commission n'aient « pas été suffisamment compris ».

Ankara a averti que l'adoption de cette loi par la Chambre des représentants aurait de graves répercussions sur leurs relations et aggraverait la tension dans le Caucase ainsi qu'entre Ankara et Erevan, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques.

La presse turque était glacée: « Notre pire peur s'est concrétisée », titrait le quotidien populaire Sabah. « Le scandale attendu a éclaté », soulignait le journal Milliyet (libéral), tandis que Yenibnyil titrait: « Le piège arménien ».

Le journal à grand tirage Hürriyet mettait en exergue le « bon sens » du Sénat français, qui a le même jour repoussé l'inscription

au calendrier de ses travaux d'une proposition comparable: « Calculs électoraux aux États-Unis, bon sens en France ».

L'Arménie a salué hier la décision américaine et a souhaité que la Turquie ne réagisse pas de manière « inadéquate ». Le ministre arménien des Affaires étrangères, Vardan Oskanian, a ajouté: « Nos relations sont déjà au point mort et une tension supplémentaire peut entraîner des conséquences très dangereuses. J'appelle officiellement la Turquie à entamer enfin la coopération entre nos peuples ».

Le département d'État américain se démène de son côté pour arrêter la progression de la résolution au Congrès, soulignant l'importance géostratégique de la Turquie, fidèle alliée de l'OTAN dans une région

troublée, voisine du Caucase, de l'Irak et de l'Iran.

La Turquie accueille ainsi sur sa base d'Incirlik les appareils britanniques et américains qui veillent au respect de la zone d'interdiction aérienne imposée par les Alliés à l'aviation irakienne depuis la guerre du Golfe dans le nord de l'Irak.

Elle est un élément essentiel de la stratégie américaine dans le Caucase, avec un projet d'oléoduc entre Bakou et le terminal turc de Ceyhan destiné à acheminer les richesses pétrolières et gazières de la Caspienne vers les marchés mondiaux sans passer par la Russie ou l'Iran.

Quoi qu'il en soit des tensions entre les deux pays, elles ne devraient pas remettre en cause leur partenariat stratégique: le minis-

tère turc des Affaires étrangères a prévenu qu'une riposte à l'éventuelle adoption du projet de loi sur le génocide par la Chambre « ne portera pas atteinte aux intérêts nationaux turcs, ne fera pas le jeu de l'Arménie et des cercles arméniens, et prendra en compte la relation spéciale entre Ankara et Washington ».

Les Arméniens affirment que plus d'un million d'Arméniens ont été tués entre 1915 et 1917 lors d'un génocide sous le régime de Jeunes Turcs. La Turquie parle de 300 000 à 500 000 morts lors de massacres et de déportations forcées, mais réfute la thèse d'un génocide. Elle souligne le fait que des milliers de Turcs sont aussi tombés victimes des Arméniens, dont certains collaboraient avec l'ennemi russe.

EN PRIMEUR



Nouveau

La décision de placement la plus simple de votre existence

Faites d'une pierre six coups en optant pour l'un des portefeuilles Choix Sélect Royal.

Chacun de nos quatre nouveaux portefeuilles à gestion professionnelle vous donne accès, sans commission, à une combinaison bien diversifiée des meilleurs fonds communs au Canada. Quel que soit votre degré de prudence ou d'audace, nous pouvons vous offrir plus de choix et un mode d'investissement simple et intelligent.

Vous pouvez acquérir des parts des portefeuilles Choix Sélect Royal dans toute succursale de la Banque Royale et du Trust Royal ou en appelant notre service Télé-Placements Royal au 1-800-ROYAL-63®. Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web, à www.banqueroyale.com/fin.



Membre du Groupe Financier Banque Royale®

LES PORTEFEUILLES CHOIX SÉLECT ROYAL
Un mode d'investissement intelligent

Wahid refuse de gracier Tommy Suharto

Agence France-Presse

JAKARTA — Le chef de l'État indonésien, Abdurrahman Wahid, a annoncé hier qu'il ne gracierait pas le plus jeune fils de l'ex-président Suharto, Tommy, condamné à 18 mois de prison dans une affaire de corruption.

Cette annonce rend de plus en plus inéluctable la mise en détention de Tommy, un riche homme d'affaires de 37 ans, perçu par nombre d'Indonésiens comme un symbole du népotisme du régime Suharto.

Guterres arrêté

Par ailleurs, un des principaux chefs des miliciens pro-indonésiens, Eurico Guterres, désigné comme suspect par la justice dans les violences au Timor oriental l'année dernière, a été arrêté hier à Jakarta, selon son avocat et la police.

C'est la première fois que les autorités indonésiennes arrêtent un chef de ces milices qui ont fait régner la terreur au Timor oriental.

Mais la police a indiqué ne pas avoir arrêté Guterres dans le cadre de l'enquête sur les exactions commises dans ce territoire, mais pour s'être opposé, il y a quelques jours, à une opération de désarmement des milices au Timor occidental (indonésien).

Nouvelle crise pour les réfugiés

L'évêque Carlos Belo, lauréat du prix Nobel de la paix, a averti hier que les réfugiés du Timor oriental faisaient face à une nouvelle crise provoquée par les milices, un an après la vague de violence qui avait éclaté après le vote pour l'indépendance.

Belo a indiqué que 120 000 est-timorais qui avaient été forcés par les milices à se rendre au Timor occidental sont sans protection maintenant que les représentants des Nations unies ont quitté la région, le mois dernier, après les meurtres de trois des leurs.